

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 28 Mai 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°133 ■

"Huawei ICT
Compétition"

**L'Algérie remporte
le 1er prix mondial
en "CLOUD" et
"NETWORK"**

P 16

UN PROJET DE LOI EN COURS D'ÉLABORATION

Vers la criminalisation de l'abatage des femelles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a annoncé hier samedi qu'un projet de loi criminalisant l'abatage des vaches, brebis et chèvres est en cours de préparation au niveau de son département.

P 3



GAZODUC TSGP

Un projet viable, soutenable et rentable

Le Gazoduc transsaharien (TSGP), qui devrait relier le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie, est un projet viable, soutenable et rentable sur les plans économique et financier, a assuré le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

P 3

EXPANSION DES ZONES
TOURISTIQUES

Renforcer et diversifier l'investissement

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a mis l'accent, lors d'une séance plénière de l'Assemblée nationale, sur l'intérêt particulier accordé par son secteur à la promotion des Zones d'expansion touristiques (ZET) en vue de renforcer et de diversifier l'investissement en fonction des spécificités de chaque région du pays.

P 5

CHANGEMENT CLIMATIQUE EN
AFRIQUE

Appel à doubler l'offre collective de financement

La 58ème édition des Assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la 49ème Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs du Fonds Africain de Développement (FAD) ont pris fin, vendredi à Charm el Cheikh (Egypte), sur un appel solennel à une action urgente pour doubler l'offre collective de financement climatique.

P 4

EMPLOI

L'opération d'intégration
des diplômés achevée
avant fin 2023

P2

FINANCEMENT BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

L'engagement
de l'Algérie
salué

P4

SANIST 2023

Les industriels appelés
à développer davantage
la sous-traitance

P3

PROTECTION DES PHARMACIENS

Le syndicat des pharmaciens d'officines salue la nouvelle loi

Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO), le Dr Messaoud Belambri, a salué la promulgation de la nouvelle loi n°23/05, qui protège les pharmaciens et les place dans un cadre juridique approprié, pour exercer normalement leurs fonctions, sans pressions psychologiques ni peurs.

Le chef du syndicat a déclaré que l'Algérie aujourd'hui, après avoir établi une classification locale, peut classer toute drogue ou substance, quelle que soit sa dangerosité comme les substances psychotropes, et c'est une chose positive, selon l'intervenant.

Le responsable du SNAPO, a également relevé la nouvelle loi qui protège le pharmacien qui travaillait dans des conditions psychologiques et morales étouffantes, car il a subi des agressions physiques et verbales et même des meurtres. En rappelant l'enregistrement de trois meurtres contre des pharmaciens à Batna, Oum El Bouaghi et Mascara. Belambri a déclaré que la loi était assortie d'un article spécial qui protège les pharmaciens des attaques.

D'autre part, le porte-parole du SNAPO, a salué l'accent mis par le ministère de l'Intérieur sur le fait d'empêcher toute entité ou association, même si elle est caritative, d'encadrer, de posséder ou de délivrer des médicaments, précisant que seul le pharmacien est légalement autorisé à administrer des médicaments sans personne d'autre, et il a également noté l'accent mis par l'État sur la lutte contre le trafic de drogue par le biais de sacs. Le Syndicat national des pharmaciens privés, a organisé un forum sur le rôle, les devoirs et les pouvoirs des pharmaciens conformément à la nouvelle loi, à l'hôtel Tapis Rouge à Mila.

CONCOURS MONDIAL DE «HUAWEI ICT COMPETITION» EN CHINE
15 étudiants algériens en finale

Quinze étudiants algériens participent à la finale du concours mondial de «Huawei ICT Compétition», qui se déroule depuis mercredi dernier en Chine. Les étudiants algériens ont pris les premières places en Afrique, après avoir remporté le top 5 sur 28 pays et 50 équipes. Le concours de cette année a enregistré 120.000 participants issus de 74 pays à travers 2.000 universités. Les 15 étudiants algériens issus de cinq équipes, ainsi qu'un instructeur affronteront, à l'occasion de la finale de ce concours mondial basé sur les technologies de Huawei, plus de 400 étudiants. Les étudiants ont été accueillis et encouragés par l'ambassadeur d'Algérie en Chine, M. Hassane Rabehi, qui a exprimé sa fierté de les voir atteindre la phase finale de cette compétition mondiale. Cette compétition, a-t-il souligné, permet de mettre en valeur les talents des étudiants algériens qui font ainsi entendre la voix de l'Algérie, laquelle est au diapason du développement technologique, notamment à la faveur des relations fortes algéro-chinoises.

RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS

714 opérateurs économiques actifs en Algérie

Les services du registre de commerce ont recensé, au 24 mai, 714 opérateurs économiques activant dans le domaine de gestion et de valorisation des déchets, dont 550 personnes physiques et 164 personnes morales. C'est ce que la sous-directrice chargée des activités commerciales et des métiers réglementés au ministère du Commerce et de la promotion des exportations, Mme Siham Boukrit, a annoncé.

Par Silimane T

Présentant le bilan des opérateurs économiques activant dans la gestion et la valorisation des déchets, lors d'une journée d'information organisée par l'Agence nationale des déchets (AND), Mme Boukrit a souligné que ce nouveau recensement intervient après l'opération d'assainissement et d'actualisation de la nomenclature des activités économiques soumises à l'inscription au registre du commerce, engagée par les services du ministère du Commerce et de la promotion des exportations, citant la codification, en matière de gestion et de valorisation des déchets, de 16 nouvelles activités commerciales relatives à la production, aux ser-

vices et à l'exportation et la suppression de 25 activités commerciales et leur remplacement par de nouveaux codes.

Mme Boukrit a annoncé «l'introduction prochaine de la gestion des déchets en faveur des commerçants ambulants», ajoutant que «le ministère aspire à attirer un maximum d'opérateurs économiques et à réduire le nombre de commerçants activant sur le marché parallèle».

Par ailleurs, la responsable a fait observer que l'activité d'exportation de déchets «est réglementée» et soumise à une réglementation spécifique exigeant la possession d'une autorisation délivrée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ajoutant que le nombre d'opérateurs économiques qui peuvent exporter

par la codification commerciale de cette activité s'élève à 636 opérateurs, dont 166 personnes physiques et 470 personnes morales.

Pour sa part, le directeur du registre de commerce au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC), Omar Djaa-boub a expliqué que «l'opération de codification des activités et la suppression d'autres a été réduite en fonction des besoins du marché national et international et en adaptation aux nouveaux développements économiques, faisant savoir que désormais le porteur de la codification d'activité peut exercer l'activité d'exportation sans avoir un autre nouveau registre».

Il a rappelé les facilitations offertes par le CNRC aux opérateurs

économiques dans l'opération de délivrance de codifications, relevant l'importance de la numérisation dans la facilitation de cette opération.

La directrice de développement de l'économie verte à l'AND, Amel Asma, a présenté un exposé sur le rôle de l'AND dans les filières liées à la gestion et la valorisation des déchets.

La journée d'informations qui s'est déroulée au siège de l'AND en coordination avec le CNRC et le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a constitué une occasion pour réaffirmer l'importance de l'économie circulaire et la réglementation de l'activité de collecte des déchets en vue de contribuer efficacement à leur récupération et valorisation.

EMPLOI

L'opération d'intégration des diplômés achevée avant fin 2023

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé, jeudi à Alger, que l'opération d'intégration des diplômés sera parachevée avant fin 2023 selon le programme arrêté, et ce dans le cadre de la politique de l'Etat visant à accompagner les jeunes et à créer de l'emploi. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à plusieurs ministres, M. Bentaleb a indiqué que «l'opération d'intégration des diplômés sera bientôt achevée selon le programme arrêté, à savoir avant fin 2023». Faisant état du «parachèvement de

l'opération de transfert de l'ensemble des contrats du dispositif d'aide à l'insertion sociale remplissant les conditions légales», le ministre a fait savoir que plus de 2 millions de jeunes avaient bénéficié d'une intégration au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

Le ministre a salué, à ce propos, les efforts de l'Etat à travers l'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale des diplômés, ajoutant que leur insertion avait été décidée en vertu du décret exécutif 336-19 du 8 décembre 2019 portant intégration des bénéficiaires de ces deux dispositifs. A une question sur le prix de réfé-

rence des médicaments, les prix de vente et la liste des médicaments remboursables, M. Bentaleb a expliqué que «la définition du prix de référence et les modalités de son application passe par les membres de la Commission nationale de remboursement des médicaments».

Répondant à une autre question sur le recrutement des étrangers en Algérie, le ministre a fait état de «1.558 employés étrangers en Algérie jusqu'au 31 mars dernier», précisant que «le recours à l'expertise étrangère n'est nécessaire que si les sociétés étrangères ont en vraiment besoin, tout en tenant compte de l'intérêt économique du pays». Par R E

OAT/ELECTIONS DES ORGANES CONSTITUTIONNELS ET ORGANISATIONNELS

Plusieurs sièges pour l'Algérie

L'Algérie a obtenu plusieurs sièges lors des élections des organes constitutionnels et organisationnels de l'Organisation arabe du travail (OAT), organisées récemment en Egypte, indique, jeudi, un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Ces élections qui se sont tenues lors de la 49e session de la conférence arabe du travail organisée en Egypte du 22 au 29 mai, ont permis aux représentants de l'Algérie d'obtenir plusieurs sièges au sein des différents organes

constitutionnels et organisationnels de l'OAT, au titre du mandat électoral 2023-2025. Ainsi, "la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) Saida Naghza a été élue membre du Conseil d'administration (CA) de l'OAT, pour le groupe du Patronat, le représentant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Achour Telli élu membre du CA de l'OAT pour le groupe des Travailleurs et le représentant du gouvernement, Boualem Aissaoui élu membre de la commission des libertés syndicales du Bureau

arabe du travail", a fait savoir le ministère dans son communiqué.

"Mme Farida Amadia, représentante du gouvernement et Mme Souad Baroudi, représentante des travailleurs, ont été respectivement proposées comme membres au sein de la commission de la femme et de la commission des finances".

L'Algérie a remis "une invitation officielle à l'OAT pour la tenue de la 99e session de son Conseil d'administration en Algérie", ajoute la même source.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

UN PROJET DE LOI EN COURS D'ÉLABORATION

Vers la criminalisation de l'abatage des femelles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a annoncé hier samedi qu'un projet de loi criminalisant l'abatage des vaches, brebis et chèvres est en cours de préparation au niveau de son département.

Par Sirine R

« Nous présenterons dans les plus brefs délais un projet de loi criminalisant l'abatage des femelles du cheptel comme les brebis et les vaches », a déclaré le ministre Henni lors d'une rencontre avec les cadres de son département des 58 wilayas du pays. Le ministre de l'Agriculture a fait état des rapports parvenant à son département sur l'ampleur prise par l'abatage des femelles du cheptel algérien. « Il y a des gens qui parlent de l'abatage des brebis, des vaches », a-t-il déploré en ajoutant : « égorger des vaches ou des brebis va devenir un acte criminel » en Algérie. À l'approche de la fête de l'Aïd-el-Adha, le ministre Henni a annoncé la mobilisation des vétérinaires pour préparer le dispositif de sécurité sanitaire afin de protéger la santé des citoyens et la ressource animale du pays. Cette décision de criminalisation de l'abatage des femelles du cheptel contribuera sans doute à la préservation du cheptel et freiner sa dégradation. D'ailleurs, selon le résultat du dernier recensement du cheptel, l'Algérie ne comptait que 19 millions de têtes de moutons et non 29 millions. Il est à noter que des ménages, notamment à l'intérieur du pays, recourent à l'abatage des femelles ovines durant la fête de l'Aïd pour des raisons purement économiques. Les prix de la femelle sont abordables par rapport à celui du mouton, dont l'année passée ont atteint des niveaux record.

GAZODUC TSGP

Un projet viable, soutenable et rentable

Le Gazoduc transsaharien (TSGP), qui devrait relier le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie, est un projet viable, soutenable et rentable sur les plans économique et financier, a assuré le ministre des Finances, Laaziz Faïd. « C'est un projet viable économiquement, soutenable, et rentable. Les sources de son financement ne peuvent être que bancaires essentiellement, et on n'exclut pas que la BAD y participe », a-t-il répondu à la question de l'APS de savoir si la plus importante institution financière africaine allait contribuer au financement de ce méga projet. M. Faïd a estimé que la récente

déclaration du président de la BAD sur ce sujet constituait une "manifestation d'intention de la Banque à financer" le projet. « Il n'y a pas de raison d'ailleurs pour ne pas soutenir un projet viable et rentable », a-t-il soutenu. Le ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse, en marge de sa participation aux 58^{ème} Assemblées annuelles de la BAD, qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el Cheikh, en Egypte, a ajouté que des études seront, par la suite, effectuées pour "examiner ce méga projet dans toutes ses dimensions et choisir le mode de financement" adéquat. Lundi, en marge d'une conférence de presse tenue la veille de l'ou-

verture officielle des Assemblées, le président du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Akinwumi Adesina, a déclaré à l'APS que ce gazoduc "est très important, c'est un investissement que nous soutenons et que l'Union Africaine soutient". Outre le TSGP, M. Faïd a évoqué d'autres grands projets structurants viables et stratégiques pour l'intégration régionale reliant l'Algérie à l'Afrique, et qui nécessitent d'importants financements. Il a cité, à ce titre, le projet de réalisation de la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie et la ligne maritime desservant les deux pays, la route transsaharienne Alger-Lagos, le projet de la dor-

été mobilisés, à travers l'augmentation du nombre de points de collecte en passant à 598, la mobilisation de 776 camions du transport, 142 engins de manutention et 1300 moissonneuses batteuses, dont 1100 appartiennent à l'OACI. Le ministre Henni a instruit ses cadres et les directeurs agricoles des 58 wilayas de veiller sur la collecte de toute la production afin de renforcer les stocks nationaux. S'agissant des opérations de raccordements des firmes agricoles au réseau d'électricité, le ministre a fait savoir que 30 000 firmes ont été raccordées au courant de 2023 au réseau d'électricité sur une linière de 17 000 km. « Aucun pays dans le monde n'a fait ce que notre pays a réalisé. C'est un effort considérable et salutaire », souligne-t-il. Concernant la filière lait, le ministre a ordonné ses services sur le maintien des quotas du mois de ramadhan. « Augmenter les quotas et vous maintenez les quotas du lait pour toutes les laiteries. Je ne veux plus voir des gens se réveiller à quatre heures du matin pour avoir un sachet de lait. L'orientation du président de la République est claire dans ce sens. Nous devons répondre à la demande des citoyens », souligne-t-il. L'Office National Interprofessionnel du Lait et des produits laitiers (ONIL) avait accordé un quota supplémentaire de 5 000 tonnes de lait en poudre pour doubler la production pendant le mois de Ramadan. Il est à noter que ces derniers jours, des pénuries et dysfonctionnements en matière du lait en sachet ont été signalées à travers le pays.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE ALGERIAN QATARI STEEL

200 millions de dollars d'exportations en trois mois

Le complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS) de Bel-lara dans la wilaya de Jijel, vise à dépasser les 300 millions de dollars d'exportations en 2023, contre 160 millions de dollars réalisés en 2022. Durant le premier trimestre de l'année en cours, AQS a déjà exporté pour 200 millions de dollars. C'est ce qu'a fait savoir le directeur de la communication et des relations publiques de la société, Mouloud Louail, qui a expliqué, dans des déclarations à l'agence APS, que Algerian Qatari Steel a adopté une nouvelle stratégie de commercialisation sur les marchés internationaux, en vue d'être « l'un des plus grands contributeurs » à l'approche adoptée par les hautes autorités du pays, visant à diversifier les exportations et à sortir de la dépendance aux hydrocarbures.

Le même responsable a précisé que AQS exporte des produits de « haute qualité » vers les marchés européen, africain et asiatique, tandis que les Etats-Unis d'Amérique sont devenus « le client le plus important de la société ».

Concernant le marché africain, il a expliqué qu'il fait partie des « plus hautes priorités » de la société, faisant état de l'exportation récente d'environ 15.000 tonnes vers le Sénégal et d'autres quantités vers la Mauritanie, alors que l'entreprise est en pourparlers avec des opérateurs du Nigeria et de la Libye, a-t-il révélé.

M. Louail a noté une augmentation de la demande sur les produits sidérurgiques d'AQS, « car ils comptent parmi les meilleurs produits au monde, en plus des excellents services que l'entreprise fournit à ses clients à travers le monde », a-t-il estimé. Précisant que le rond à béton et les bobines d'acier sont les produits les plus exportés par AQS, il a indiqué que de nouveaux produits seront exportés une fois les travaux d'extension et d'augmentation des capacités de production du complexe sidérurgique terminés.

Selon lui, l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilat, dans la wilaya de Tindouf, aura un impact significatif sur le marché du fer à l'intérieur et à l'extérieur, car il contribuera à la baisse du prix de la matière première, à la réduction du prix du fer et à l'augmentation de la compétitivité de nos produits à l'étranger, en plus d'élargir les champs d'exportation du fer algérien.

En février dernier, Algerian Qatari Steel avait reçu le certificat de conformité de ses produits rond à béton et fil tréfilé, de l'organisme britannique d'homologation des produits sidérurgiques dans le monde (Cares Steel Certification, UK).

SANIST 2023

Les industriels appelés à développer davantage la sous-traitance

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé jeudi à Alger, les industriels algériens à contribuer à la création d'un système intégré basé sur un tissu de sous-traitants qui permettront d'augmenter les taux d'intégration et réduire la facture d'importation. S'exprimant lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de clôture de la 6^e édition du Salon national inversé de la sous-traitance "Sanist 2023" ayant ouvert ses portes le 22 mai au Palais des expositions, M. Zitouni a appelé les grands groupes industriels et autres entreprises algériennes "à participer à la créa-

tion d'un système intégré dans le domaine industriel, afin de réduire la facture d'importation, grâce aux entreprises de sous-traitance qui contribueront à l'augmentation des taux d'intégration". Le ministre a indiqué que l'Algérie "visait à créer une dynamique économique grâce aux startups et aux PME algériennes, mais aussi créer autour des grandes entreprises des tissus industriels les rendant plus compétitives pour exporter leurs produits ou même les produire pour le marché local".

M. Zitouni a toutefois souligné la nécessité de "l'engagement de tous les secteurs et la volonté de tous les industriels" afin de

concrétiser cet objectif, tout en insistant sur le fait que l'Algérie recèle le potentiel pour produire avec des taux d'intégration "considérables et appréciables". Il a expliqué ainsi que son département vise à travers ce genre de salon "à créer des tissus industriels qui gravitent autour des grandes entreprises pour les alimenter en matières premières et participer à augmenter leurs taux d'intégration".

Il a précisé que son département accorde une grande importance au secteur de la sous-traitance au même titre que les départements de l'Industrie et de celui de l'Economie de la connaissance et des Startups, vu son impact sur le

commerce extérieur, révélant que l'objectif de l'organisation de ce salon est de donner "une nouvelle impulsion" à ce secteur qui connaît "un certain retard", a-t-il regretté.

M. Zitouni a révélé, dans ce sens, que "l'Algérie compte moins de 1.000 entreprises de sous-traitance ce qui représente à peine 10% du tissu industriel". Le ministre s'est, cependant, réjoui du constat qu'il a fait lors de sa visite des différents stands du salon et qui lui permis de relever le "potentiel énorme qu'offre la synergie qui existe entre les startups et les grandes entreprises".

R E.

R E.

CHANGEMENT CLIMATIQUE
EN AFRIQUE

Appel à doubler l'offre collective de financement

La 58ème édition des Assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la 49ème Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs du Fonds Africain de Développement (FAD) ont pris fin, vendredi à Charm el Cheikh (Egypte), sur un appel solennel à une action urgente pour doubler l'offre collective de financement climatique.

Tenues du 22 au 26 mai 2023 autour du thème "Mobiliser le financement du secteur Privé pour le Climat et la Croissance Verte en Afrique", les Assemblées, qui ont réuni quelque 4000 personnes venues de 81 pays, ont été l'occasion pour des dirigeants politiques, gouverneurs de la Banque et éminents experts de débattre des actions concrètes nécessaires pour augmenter les capacités et l'efficacité de financement du développement durable du continent.

Le Conseil des gouverneurs, présidé par le gouverneur de la Banque Centrale d'Egypte, Hassan Abdalla, qui a cédé la présidence au ministre des Finances du Kenya, Njuguna Ndung'u, dont le pays abritera, du 27 au 31 mai 2024 à Nairobi, les 59 Assemblées de la Banque, a ainsi appelé, dans un communiqué final, à "une action urgente pour doubler l'offre collective de financement climatique pour l'adaptation, et l'opérationnalisation de nouveaux dispositifs de financement pour répondre aux pertes et dommages" que subit le continent du fait des aléas climatiques.

Lors de cette édition "couronnée de succès et qui a abouti sur d'excellents résultats", selon le secrétaire général de la BAD, Vincent Nmehielle, l'accent a été essentiellement mis sur la nécessité "d'accroître la coordination entre tous les acteurs du développement pour créer des synergies entre les différents programmes, sources de financement et stratégies de développement, en les alignant aux priorités inscrites dans l'Agenda 2063". Prenant note des recommandations des chefs d'Etat et de gouverneurs lors du dialogue présidentiel de haut niveau sur "l'évolution de l'architecture financière mondiale et le rôle des banques multilatérales de développement", le Conseil des gouverneurs, dont fait partie le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui a pris part à ces Assemblées, a demandé au Conseil d'administration de la Banque de présenter, lors des prochaines Assemblées, "les progrès réalisés sur l'évolution des besoins de l'Afrique et sur la manière dont la vision, la mission, les incitations, les modèles d'entreprise et la capacité financière du Groupe de la Banque permettront de relever ces défis".

Les gouverneurs ont ainsi exhorté les partenaires de la Banque à mener des efforts pour combler le déficit annuel de financement climatique du continent, qui "s'élève à environ 213,4 milliards de dollars", en demandant au Groupe de la Banque de poursuivre ses efforts pour tenir l'engagement de fournir 25 milliards de dollars, entre 2020 et 2025, au titre du financement climatique, et d'aligner ses nouvelles opérations sur l'Accord de Paris.

La nécessité de disposer de ressources financières substantielles pour soutenir l'adaptation climatique en Afrique, y compris la réalisation de l'engagement des pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an en financement climatique pour les pays en développement, a été, en outre, soulignée.

R. E.

CAAID

Célébration à Alger de la Journée mondiale de l'Afrique

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a organisé jeudi à Alger une cérémonie pour célébrer la journée mondiale de l'Afrique, qui coïncide avec le 25 mai de chaque année, et ce, en présence du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Lors d'une cérémonie, organisée au Palais de la Culture "Moufdi Zakaria", en présence du vice-président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Lansari Ghali, du président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahim, les invités, principalement des ambassadeurs ou leurs représentants, ont souligné l'impératif de redoubler les

efforts pour accélérer le développement socio-économique au continent africain disposant d'un capital humain important et d'un fort potentiel économique.

Dans son allocution, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a présenté à l'assistance les félicitations du ministre, Ahmed Attaf, à l'occasion de cette Journée.

Fassih a réitéré la disponibilité de l'Algérie à soutenir toute initiative visant à promouvoir et renforcer la paix et le développement en Afrique, rappelant à l'occasion les efforts consentis par l'Algérie pour faire sortir le

FINANCEMENT BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

L'engagement de l'Algérie salué

L'engagement de l'Algérie en direction de la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers l'attention apportée aux pays africains afin de soutenir leurs projets de développement, a été salué lors des 58èmes Assemblées annuelles de la Banque qui ont pris fin vendredi à Charm el-Cheikh (Egypte), en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd.

Par R. E.

"Les représentants de la Banque ont tenu à féliciter l'Algérie pour toute l'attention apportée aux pays africains afin de soutenir leurs projets de développement, par des actions concrètes, notamment dans le domaine des relations commerciales et d'investissement", indique un communiqué du ministère des Finances.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, en sa qualité de Gouverneur pour l'Algérie auprès de cette institution, a ainsi mis à profit sa présence à ces Assemblées, tenues du 22 au 26 mai, pour "échanger avec certains responsables de la Banque sur les réformes clés engagées en Algérie pour une économie diversifiée et résiliente face aux défis majeurs évoqués lors ces rencontres et sur les projets d'envergure à fort impact sur l'intégration régionale".

Au plan bilatéral, le ministre, accompagné d'une délégation composée de cadres de son département ministériel, a rencontré plusieurs de ses homologues africains, des représentants d'institutions financières internationales et régionales et des représentants d'agences de développement.

Les échanges étaient "fructueux", traduisant "une volonté commune d'asseoir des bases solides d'une coopération future reposant sur des intérêts communs en matière de dé-

veloppement économique et social".

Lors de ces Assemblées, les discussions se sont poursuivies autour des activités de la BAD en Algérie, le nouveau cadre de coopération en cours d'élaboration et des perspectives de collaborations futures.

Ces rencontres ont constitué, pour les membres des Conseils de Gouverneur du Groupe de la Banque, pour les dirigeants et les partenaires au développement, une opportunité pour explorer ensemble les moyens pratiques de "mobiliser le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique", conformément au thème consacré à cette édition des Assemblées. A cette occasion, le Groupe de la Banque a été encouragé à approfondir sa collaboration pour mobiliser davantage de financement public et privé pour le climat en faveur des investissements verts et à mener des efforts pour combler le déficit annuel de financement climatique du continent.

A l'issue du Dialogue des Gouverneurs, qui a mis au centre de ses discussions et échanges trois principaux défis auxquels fait face la continent africain, comprenant la pauvreté énergétique, l'adaptation climatique et la sécurité alimentaire, la Banque a été exhortée à renforcer ses efforts pour s'acquitter de son mandat en matière de développement, en augmentant ses financements à travers des approches novatrices, vertes et équitables, à même d'assurer une croissance inclusive, compatible avec les objectifs climatiques.

Au cours de ces assises, les Gouverneurs des pays membres du Groupe de la BAD, constitués des ministres des Finances, de la Planification et de l'Economie et Gouverneurs des Banques Centrales, ont examiné les questions statutaires inscrites à l'ordre du jour et approuvé les rapports financiers présentés par la Direction de la Banque, avant de la féliciter pour la solidité et la prudence de sa gestion financière et des risques qui lui ont permis de préserver sa notation triple A, pour les progrès accomplis dans le domaine de la conduite des réformes institutionnelles pour une meilleure gouvernance et pour les résultats probants obtenus au titre des différentes initiatives régionales, notamment dans le secteur de l'eau, des infrastructures, de l'énergie, en matière de sécurité alimentaire et sanitaire et d'encouragement des échanges interafricains par la biais de la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine).

Fondée en 1964, la BAD est la plus importante institution financière de développement en Afrique. Elle a pour vocation de mobiliser des ressources financières destinées à appuyer le développement économique et social de l'Afrique, ainsi qu'à soutenir l'intégration économique.

La BAD compte aujourd'hui 81 pays membres régionaux et non régionaux. Au plan régional, l'Algérie occupe le 3ème rang dans l'actionnariat de cette institution.

AVEC UNE CROISSANCE DE 4,1% EN 2023 ET 2023

Les économies africaines demeurent résilientes

Avec une croissance moyenne qui devrait se stabiliser à 4,1% en 2023-2024, soit plus que les 3,8% estimés pour 2022, les économies africaines demeurent résilientes face aux multiples chocs qu'elles confrontent, notamment ceux liés à la situation géopolitique internationale et aux répercussions du changement climatique, estime la BAD, incitant le continent à exploiter ses minéraux pour devenir le prochain pôle de développement vert mondial.

Dans son rapport sur les Perspectives économiques en Afrique pour 2023, rendu public mercredi, en marge des 58èmes Assemblées annuelles du groupe de la Banque Africaine de Développement, qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el Cheikh en Egypte, la BAD avance qu'en Afrique du Nord, la croissance moyenne devrait passer à 4,6% en 2023 puis à 4,4% en 2024. Les prévisions de croissance sont de 4,9% en 2023 et 4,6% en 2024

pour l'Afrique Centrale, respectivement de 5,1% et 5,8% pour l'Afrique de l'Est, de 1,6% et 2,7% pour l'Afrique Australe et enfin de 3,9% et 4,2% pour l'Afrique de l'Ouest.

Le rapport souligne, cependant, que l'Afrique reste confrontée à plusieurs risques de détérioration de ses perspectives de croissance qui incitent à un "optimisme prudent".

L'inflation dans le continent, devrait, quant à elle, passer de 14,2% en 2022 à 15,1% en 2023, avant de retomber à 9,5% en 2024, selon la BAD qui recommande à cet effet aux pays africains "une politique monétaire anti-inflationniste clairement communiquée, soutenue par une politique budgétaire prudente, pour réduire l'inflation plus rapidement et à moindre coût".

Pour ce qui est de la dette publique, qui devrait rester élevée, avec des vulnérabilités persistantes et un ratio dette-PIB de 66% en 2023, la BAD préconise à court terme "une stratégie de

traitement de la dette coordonnée entre les créanciers officiels et privés pour éviter une crise de la dette, compte tenu du resserrement des conditions financières mondiales et de l'accumulation des paiements au titre du service de la dette".

Et en réponse aux besoins grandissants de financement du continent, les Perspectives économiques en Afrique (PEA) de la BAD explorent les rôles potentiels du secteur privé dans le financement de l'action climatique et des ambitions de croissance verte.

Entre 2600 et 2800 milliards de dollars sont nécessaires pour la période 2020-2030 pour mettre en œuvre les engagements climatiques de l'Afrique, auxquels s'ajoutent, selon les estimations des Nations Unies, 1300 milliards de dollars/an pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), souligne le rapport. Ainsi, la BAD plaide fortement en faveur du financement du

secteur privé en identifiant les opportunités d'investissement dans différents secteurs, en identifiant les obstacles et les risques face à ces investissements et en discutant des instruments de financement innovants et des voies politiques et réglementaires visant à attirer le financement privé.

Par ailleurs, le rapport appelle les pays du continent à exploiter les minéraux essentiels de l'Afrique pour devenir le prochain pôle de développement vert mondial. En fait, l'Afrique possède énormément de richesses naturelles, estimées à 6.200 milliards de dollars en 2018.

Elle compte à elle seule 30% des ressources minérales mondiales et 65% des terres arables non cultivées, ses forêts sont les plus productives du monde en termes de bois et de rétention de carbone. Elle est également dotée d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique en grande quantité.

Synthèse R. E.

EXPANSION DES ZONES TOURISTIQUES

Renforcer et diversifier l'investissement

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a mis l'accent, lors d'une séance plénière de l'Assemblée nationale, sur l'intérêt particulier accordé par son secteur à la promotion des Zones d'expansion touristiques (ZET) en vue de renforcer et de diversifier l'investissement en fonction des spécificités de chaque région du pays.

Par Réda Hadi

En effet, selon le premier responsable de secteur, cette démarche tend à concrétiser le Plan Directeur d'Aménagement Touristique à l'horizon 2030 dans son volet relatif à la promotion de l'investissement à travers la diversification des projets et le soutien aux structures d'hébergement. Pour beaucoup de spécialistes, l'Etat s'est engagé à promouvoir un nouveau type de tourisme, basé sur l'exploitation des potentialités propres à chaque région, et les investissements adéquats qui vont avec. En effet, des spécialistes soulignent de ce fait que toute extension de zones touristique doit répondre à des normes précises exigées par un cahier de charges. De plus ces mêmes spécialistes affirment que promouvoir le

tourisme local passe outre les investissements, passe par la prise en charge optimale de l'élément humain, l'amélioration des prestations, le soutien à l'investissement, la proposition de produits touristiques à des prix compétitifs et la promotion de l'artisanat et des métiers. Pourtant si ce secteur semble avoir les clés en main pour surmonter certains obstacles doivent être surmontés. A commencer une adéquation entre l'offre et la demande. En effet, les prestations doivent être de qualités et de régies par des personnels formés à bonne enseigne. Par ailleurs, la réussite ne peut venir que par la vocation et une configuration touristique de bon aloi. D'autres par, certains voyageurs mettent en relief le fait que leurs actions se trouvent limitées par peu d'offres, qui souvent ne changent pas, et qui tombent dans la routine, qui lassent la clientèle.

Et cela sans prendre en considération, que depuis quelques années, les offres sont faites par le biais d'internet, sans aucune assurance sur la qualité. Un autre sujet a été également relevé, qui est celui du manque d'entretien de certaines structures, qui par manque de suivi, tombent presque en ruine. Ceci dit ; ils insistent énormément sur la qualité de la formation et de citer le peu ou pas de guides touristiques. Quant au Ministre du tourisme, devant les députés, celui-ci a mis en relief le rôle "crucial" des agences de tourisme et de voyages pour le développement, la diversification et la promotion des produits du tourisme domestique. De même que plaidant pour l'ouverture de nouveaux circuits et destinations touristiques, notamment dans les régions du sud, et le choix de guides qualifiés avec des prix compétitifs adaptés à la bourse du citoyen il a appelé à la conclusion de

conventions avec les Œuvres sociales et le renforcement de la formule de l'hébergement chez l'habitant. Les pouvoirs publics entendent promouvoir à chaque région, son tourisme. Des experts de la question précisent que le premier danger qui guète est celui du surtourisme. L'investissement local doit aller de pair avec l'environnement, et le produit livré doit être en harmonie avec l'esprit la région et s'y intégrer. Ces mêmes spécialistes disent aussi, que la réussite ne dépend pas du nombre de lits, mais de la qualité de la prestation. Il faut aussi souligner que le suivi des prestations chez l'occupant par exemple, devra être continu. Et en ce sens, le cahier de charges pour les maisons d'hôtes ; devra être scrupuleusement observé, faute de quoi, le prestataire, sera sanctionné. En somme, si le tourisme, qu'il soit local ou national, est une vocation, il n'en demeure pas moins, une question de gestion.

IMPORTATIONS POUR LA REVENTE EN L'ÉTAT

La DGI détaille les dispositions relatives au précompte de 2%

La Direction générale des impôts (DGI) a récemment émis une circulaire pour informer les services fiscaux des dispositions de l'article 113 de la loi de finances pour 2022, relatives à au précompte sur les importations de marchandises destinées exclusivement à la revente en l'état. Cette circulaire, datée du 14 mai en cours, vise à détailler les modalités de paiement, d'imputation et d'affectation de ce précompte. La circulaire rappelle que les dispositions dudit article ont institué un précompte de 2% déductible du montant de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) dû, applicable à toute opération d'importation de marchandises destinées exclusivement à la revente en l'état. Concernant le champ d'application du précompte, la circulaire précise que « sont assujetties au paiement du précompte de 2%, les sociétés soumises à l'IBS, réalisant des importations portant sur les marchandises destinées à la revente en l'état. » « L'importation destinée à la revente en l'état fait référence à l'importation de marchandises en vue de leur revente, sans aucune opération de production, fabrication, façonnement ou transformation », rappelle la DGI dans son document. « L'assiette du précompte est constituée par la valeur globale des marchandises tous droits et taxes compris (TVA incluse), à l'exception du droit additionnel provisoire de sauvegarde. Le précompte ne constitue

pas une charge d'exploitation », précise la même source, et d'ajouter : « Aussi, il ne peut en aucun cas être sujet à déduction de quelque manière que ce soit. Ce précompte n'est également pas un élément de formation du prix. » Selon la circulaire : « Le taux du précompte est fixé à 2% de la valeur globale des importations ». Pour ce qui est des modalités de paiement, la correspondance de la DGI explique : « Le fait générateur étant l'importation, le précompte est acquitté par l'importateur dans les mêmes conditions que celles relatives à la TVA, auprès du receveur des douanes qui lui délivre un document justifiant le paiement. »

Modalités de paiement et d'imputation du précompte

S'agissant des modalités d'imputation du précompte, la circulaire précise que « le montant du précompte acquitté est déductible du montant de l'IBS dû. Ce précompte vient s'imputer sur le montant de l'IBS, au même titre que les acomptes provisionnels effectués au titre de cet impôt. » « Pour ce faire, l'importateur devra joindre, à la déclaration annuelle de résultats, prévue à l'article 151 du CIDTA, le document justifiant le paiement dudit précompte, délivré par le receveur des douanes », explique la même source. « Dans le cas où le précompte payé est supérieur au montant de l'IBS dû, l'excédent

de versement peut être soit imputé sur le solde de liquidation de cet impôt, au titre de l'exercice ou des exercices ultérieurs, jusqu'à sa résorption ou remboursé sur demande de l'intéressé », lit-on dans le document. Et d'ajouter : « Cependant, compte tenu de la nature des activités d'achat-revente en l'état, se caractérisant par leur aspect spéculatif, la demande en remboursement de ce précompte, doit donner lieu, au préalable, à l'enclenchement à l'encontre de la société demanderesse, d'une vérification de comptabilité ponctuelle, énoncée à l'article 2bis du Code des Procédures Fiscales. » Pour ce qui est de cas de constatation de précomptes-IBS successifs d'espèces, reportés d'exercice en exercice, ces derniers doivent être également contrôlés, suivant la forme de vérification ci-avant citée, indique la circulaire de la DGI, qui précise que « lors de la détermination du solde de liquidation de l'IBS, le contribuable doit procéder en premier lieu, à l'imputation du montant dudit précompte, avant ceux des acomptes provisionnels prévus à l'article 356 du CIDTA. » « Le produit dudit précompte est affecté exclusivement au Budget de l'État », souligne la même circulaire concernant l'affectation du précompte, en rappelant que « les présentes dispositions prennent effet à compter du 1er janvier 2022. »

Par R E.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Signature d'une convention cadre avec ENIE

Algérie Télécom et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) ont signé une convention cadre, a annoncé jeudi l'opérateur de télécommunications dans un communiqué. La convention signée mercredi au niveau du siège de la Direction générale d'Algérie Télécom par Mme

Guendil Baya, Présidente directrice générale de l'ENIE, et M. Adel Bentoumi, Président directeur général d'Algérie Télécom, a trait à l'ensemble des "possibilités offertes par la diversité des activités et du potentiel technique et technologique dont disposent les deux parties", a indiqué

l'opérateur. "En plus des efforts conjoints engagés dans le domaine de la recherche et développement, l'ENIE fournira à Algérie Télécom différents produits, à l'instar des appareils électroniques, équipements électriques, l'énergie solaire photovoltaïque, en plus du recyclage,

entre autres", a-t-il expliqué. Selon l'opérateur, cette démarche s'inscrit dans le cadre "des efforts consentis par Algérie Télécom afin d'asseoir une relation de partenariat durable et profitable avec différentes entreprises algériennes".

R E

DU 21 AU 24 JUIN À ANNABA La 2^{ème} édition du Salon international "Alpharma"

La 2^{ème} édition du Salon international de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique (Alpharma) se déroulera du 21 au 24 juin à Annaba, ont indiqué les organisateurs qui s'attendent à plus de 4.000 visiteurs qui viendront découvrir, notamment, les dernières avancées de ce secteur.

Organisé en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, le Syndicat national des pharmaciens d'officine, la Fédération algérienne de pharmacie, l'Association nationale des pharmaciens algériens et le club étudiant "GaliPharm", le Salon réunira "les acteurs les plus éminents de l'industrie pharmaceutique ainsi que des institutions de renom avec la participation importante de laboratoires nationaux et internationaux", selon le communiqué.

Alpharma vise à "promouvoir les dernières avancées de l'industrie pharmaceutique et à fournir un environnement professionnel propice aux échanges entre les experts du domaine, sur des sujets d'actualité et d'avenir dans le domaine pharmaceutique", précisent les organisateurs.

Le Salon met, également, en avant les producteurs pharmaceutiques en leur permettant de présenter leurs produits, les nouvelles technologies et les innovations utilisées dans la fabrication de leurs médicaments.

Autres objectifs de cette rencontre économique est d'encourager les start-up actives dans le secteur, et de contribuer "de manière effective" à l'accomplissement des desseins du programme gouvernemental dans le domaine de l'industrie pharmaceutique nationale.

Alpharma, qui attire également "les plus grands investisseurs et décideurs du secteur pharmaceutique", offre aux pharmaciens une opportunité d'étendre leurs réseaux, de conclure des partenariats et d'optimiser leurs activités commerciales, selon le même communiqué, qui note que le Salon "prévoit d'accueillir plus de 4000 visiteurs, parmi lesquels 2000 pharmaciens venant de toutes les régions du pays".

Par ailleurs, des conférences et des symposiums animés par des experts du domaine se tiendront tout au long des quatre journées de l'événement, dans le but de formuler des propositions et des solutions visant à développer la production pharmaceutique en Algérie.

R E

TIZI-OUZOU

Campagne de dépistage du diabète et de ses complications

Une campagne de dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et de l'obésité, organisée par la direction de la santé et de la population, a été lancée à Tizi-Ouzou.

La première étape de cette campagne, initiée en collaboration avec le laboratoire danois Novonordisk, activant en Algérie, est abritée par l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Boukhari-Fatma de la ville de Draa Ben Khedda, où une équipe composée d'une cinquantaine de médecins du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou et de l'EPSP en plus de représentants de Novonordisk, reçoit les citoyens.

Pour la première journée de cette première étape qui se poursuivra jusqu'au 27 mai courant et selon les chiffres arrêtés à 15h, pas moins de 40 malades diabétiques se sont présentés à l'EPSP et ont été pris en charge, a indiqué à l'APS la secrétaire chargée de l'accueil, de l'orientation et de l'enregistrement des patients, Aliane Wahiba. Concernant les citoyens qui se sont présentés pour se faire dépister, la chargée de leur

enregistrement, orientation et impression de leurs dossiers médicaux, Boualia Lilia, a fait cas de plus de 70 personnes prises en charge, jusqu'à 15h et qui ont bénéficié d'examens nécessaires pour dépister un éventuel diabète. Dr Ouaguenini Aldjia, membre de l'équipe médicale impliquée dans cette campagne, a souligné que le but de cette initiative est le dépistage du diabète chez des personnes à priori « saines », afin de prendre en charge précocement les cas déclarés positifs, affirmant que, durant cette première journée, l'équipe a recensé quelques cas (nombre non précisé) de diabète « ignoré » (que les concernés couvrent). L'annonce de la maladie se fait en présence d'un psychologue, a-t-on appris auprès d'un médecin spécialiste, membre de l'équipe d'endocrinologues et diabétologues, Pr. Salah Mansour du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou. Outre le dépistage du diabète, l'équipe médicale cherche aussi chez les diabétiques déclarés des complications liées à cette maladie en leur passant tous les examens nécessaires, a-t-on assuré, soulignant l'importance du suivi médical régulier pour un diabétique, afin de prévenir toute complication liée à une négligence du traitement ou du régime alimentaire, et à une mauvaise hygiène de vie. Une forte affluente de citoyens a été enregistrée dans la matinée au lancement de la campagne de dépistage avant de baisser sensiblement l'après-midi, a-t-on constaté.

Après les 5 jours de dépistage à Draa Ben Khedda, l'équipe médicale se rendra dans la commune d'Azazga pour la deuxième étape de cette campagne qui aura lieu du 28 mai au 1er juin au niveau de l'annexe de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri.

MASCARA

Intégration de nouvelles spécialités de formation attractives et utiles

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a insisté jeudi à Mascara sur l'intégration de nouvelles spécialités de formation à la fois "attractives" et "utiles".

Le ministre a mis l'accent, à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Moudjahid Taïbi Larbi" dans la commune de Tighennif, sur la création de spécialités de formation qui attirent un plus grand nombre de jeunes et tiennent compte des spécificités de la région, dans la perspective de contribuer à la création de postes d'emploi après l'obtention du diplôme.

Dans ce contexte, M. Merabi a appelé l'ensemble des médias à accompagner et à soutenir son secteur en faisant la promotion des filières de formation retenues au niveau des centres et instituts de formation auprès des jeunes. Le ministre a également exhorté les directeurs des centres et insti-

tuts de formation à travers le pays à signer des conventions de partenariat avec diverses entreprises économiques publiques et privées afin de permettre aux stagiaires de bénéficier de stages pratiques.

Lors d'une journée d'études sur "le rôle de l'agriculture pour relever le défi de la sécurité alimentaire" au niveau du même institut national, M. Merabi a fait part, dans une allocution d'ouverture, de la signature de plusieurs accords de partenariat au niveau central et local pour la réalisation d'objectifs conjoints visant l'auto-suffisance, devenue un des enjeux majeurs actuels notamment pour assurer la sécurité alimentaire et hydrique.

Le ministre a présidé, à l'institut national de formation profession-

nelle et d'apprentissage "Chahid Souih Mohamed" dans la commune de Oggaz, une cérémonie de signature de 4 conventions de partenariat entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, l'Etablissement public de propreté, la direction du tourisme et de l'artisanat, le complexe industriel de ciment à Zahana et l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

Dans la même commune, M. Merabi a inauguré une exposition dédiée aux réalisations de stagiaires comprenant un stand mettant en valeur les différents métiers.

Il a visité également l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Chahid Bouhami Belahouel" dans la commune de Mohammadia ainsi que

l'Entreprise nationale de peinture implantée dans la commune de Sig et l'entreprise de ciment à Oggaz.

Inspectant le centre de formation professionnelle "Berrabah Mustapha" dans la commune de Ghriss, le ministre a insisté sur la multiplication des spécialités agricoles en adéquation avec la spécificité de la région.

Lors de sa visite d'une pépinière et d'un atelier de deux artisans, respectivement Arfia Mansour, diplômé de la formation professionnelle, et Bouazza Walid, spécialisé dans la menuiserie-aluminium, les qualifiant de "modèles de réussite à suivre", M. Merabi a valorisé les efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya.

BLIDA

Renforcer l'action de sensibilisation pour lutter contre la prolifération des drogues

Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre la prolifération des drogues et des substances psychotropes ont mis l'accent mercredi à Blida sur la nécessité de renforcer l'action de sensibilisation pour faire face à ce phénomène dangereux.

Les intervenants au cours de cette rencontre, organisée par la Cour de Blida, ont souligné la nécessité d'intensifier l'action de sensibilisation et d'information par les différentes instances, associations et la presse pour faire prévaloir la culture du signalement de ce type de délits comme stipulé par la loi n 05-23 du 7 mai 2023 modifiant et complétant la loi n 04-18 du 25/12/2004.

Après avoir constaté que l'ancienne loi 04-18 "est largement dépassée par la réalité du terrain", caractérisée par l'apparition de nouveaux types de substances psychotropes, non classés comme stupéfiants, le législateur algérien s'est empressé de combler ce vide en promulguant de nouvelles lois et dispositions adaptées au contexte actuel et matérialisées par la loi

du 7 mai 2023 relative à la lutte contre les drogues et les substances psychotropes, a expliqué le président de la Cour de Blida, Mohamed Regad.

Il a fait état, en outre, de l'introduction, par cette loi, de nombreuses mesures préventives et thérapeutiques avant les mesures dissuasives, en ne "considérant pas la personne consommant des stupéfiants ou des substances psychotropes comme un criminel, mais plutôt comme une personne intoxiquée nécessitant une prise en charge médicale et psychosociale, devant être accompagnée d'un suivi régulier pouvant aller jusqu'à deux années pour éviter sa rechute".

Le procureur général près la Cour de Blida, Abdelmadjid Djebari, a passé en revue les garanties juridiques consacrées par la nouvelle loi pour protéger les "informateurs" des crimes liés aux drogues avant leur survie, appelant à une culture du "signalement et dénonciation" de ce type de délits, car "personne n'est à l'abri des dangers de ce phénomène", a-t-il affirmé.

Il a également déploré une exacerbation du phénomène des drogues et des substances psychotropes "en provenance de l'étranger", révélant la saisie, en 2021 et 2022, de plus de 11 millions de comprimés psychotropes, et d'importantes quantités de cannabis, cocaïne et d'héroïne. "Un fait qui prouve que l'Algérie est dangereusement menacée", a-t-il estimé. Fouzia Benali, présidente de chambre à la Cour de Blida, a évoqué, dans sa communication, les aspects préventifs et thérapeutiques de la loi, notamment par le renforcement du rôle de l'Office national de lutte contre les drogues et la toxicomanie, l'élaboration d'une politique nationale de prévention des stupéfiants et le renforcement du rôle de la société civile, des instances, des médias et des mosquées.

A cela s'ajoute la mise au point d'un fichier national électronique des prescriptions médicales au niveau du ministère de la Santé, pour le mettre à la disposition des magistrats, en plus de la création de d'avantage de centres de traitement

des toxicomanes. L'officier principal de police à la sûreté de wilaya de Blida, Mehdi Rezigui, a abordé les peines édictées par la nouvelle loi, pouvant atteindre 30 ans pour chaque employé dans les institutions de l'Etat, les professionnels de la santé et/ou les pharmaciens exploitant leur poste pour faire le trafic de ces produits prohibés.

A cela s'ajoutent des peines d'emprisonnement entre un an à trois ans pour quiconque tente de se procurer ces substances en usant de menaces ou de violences à l'encontre du pharmacien, a précisé l'officier principal de police à la sûreté de wilaya de Blida.

Le wali de Blida, Ahmed Mabed, a, pour sa part, insisté sur l'impératif d'impliquer tout un chacun dans la lutte contre ce fléau, soulignant que ce "danger menace 15 millions de jeunes, entre écoliers, universitaires et stagiaires de la formation professionnelle, ciblés par des parties étrangères pour atteindre la force vive de l'Algérie".

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À LAGHOUAT

Une production céréalière de plus de 190 000 qx attendue

Une récolte de 191.000 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue à Laghouat au terme de la campagne moisson-battage dans le cadre de l'actuelle saison agricole (2022-2023), a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle, dont le coup d'envoi de la campagne moisson-battage a été donné par les autorités locales au niveau d'un périmètre agricole dans la localité de « Taouenza » (commune de Bennacer Benchohra), sera réa-

lisée sur une superficie globale de 16.949 hectares (ha), a indiqué le directeur du secteur, Laïd Bouazza. D'importants moyens humains et logistiques dont 168 ouvriers, 24 moissonneuses-batteuses et 23 camions ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne et acheminer les récoltes vers les trois points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), a-t-il souligné. Il s'agit d'un hangar de stockage d'une capacité de 410.000 qx au chef-lieu de wilaya ainsi que deux installations similaires situées

respectivement à Aflou et Bennacer Benchohra de 10.000 qx chacune, a ajouté M. Bouazza. Il est à noter que le lancement de la campagne a été marqué par l'organisation d'une manœuvre simulant l'extinction d'un incendie de forêt. Le lieutenant-colonel de la Protection civile, Reda Krita a saisi l'occasion pour mettre en exergue les mesures proactives prises pour accompagner la campagne moisson-battage et sensibiliser les céréaliculteurs sur les règles de prévention des incendies de récoltes.

L'IA, bientôt une collègue comme une autre

Si les technologies telles que ChatGPT menacent de détruire des millions d'emplois, elles pourraient aussi faire émerger des métiers encore insoupçonnés.

Par Gabriel Grésillon

Guillaume Buisson est radiologue dans la région lyonnaise. Le groupe Imvoc dont il est associé a fait appel à l'intelligence artificielle pour aider les praticiens dans la détection de certaines pathologies. Ce spécialiste du cancer du sein est convaincu d'avoir fait le bon choix et qu'à l'avenir, « les radiologues ne pourront pas se passer de l'IA » car celle-ci permet « un niveau de diagnostic constant ». Autrement dit, un praticien pourra d'autant plus se reposer sur cet outil dans une spécialité qui n'est pas la sienne.

« On a cru que le grand méchant loup allait nous manger, mais en fait l'IA est plutôt notre chien de garde », veut-il croire en estimant qu'il forme avec l'IA « un bon duo qui profite au patient » et qui lui a même permis de très légèrement augmenter le nombre de pathologies détectées. Dans un tout autre domaine de l'imagerie, la traumatologie, l'IA n'est pas loin d'être devenue autonome, ajoute-t-il : elle ne rate presque jamais une fracture en analysant une radio – il lui arrive parfois, en revanche, de voir des lésions qui n'existent pas. « L'IA est tout simplement en train de s'installer dans la pratique courante du métier de radiologue », résume-t-il.

Une nécessité démographique

Pour Philippe Coucke, un radiothérapeute auteur de deux livres sur l'IA et la médecine, la violente secousse que va provoquer cette technologie dans le monde de la santé peut aussi être salutaire, compte tenu du contexte démographique : « L'assistance des machines doit être perçue comme une chance alors que la population vieillit et que le nombre de soignants va diminuer ». D'autant qu'elle est rendue indispensable par le fait que la médecine « ne cesse de se complexifier et de se spécialiser », ajoute-t-il. Luca Massaron, un Italien auteur de nombreux livres sur l'IA, dont « L'IA pour les nuls », va plus loin en estimant que cet enjeu démographique dépasse le monde de la santé. Il parie que, contrairement à la voiture autonome dont le fantasme fit grand bruit mais ne correspondait à aucun besoin économique majeur, « l'IA répond à une réelle nécessité compte tenu de la diminution tendancielle de la population active dans nos pays ». Elle se répandra comme une traînée de poudre car notre avenir s'écrit nécessairement avec elle.

L'intelligence artificielle, une chance pour les travailleurs ? Certes, cette technologie aux progrès fulgurants a le potentiel de balayer des millions d'emplois. Mais à condition d'être intelligemment utilisée, elle porte également en germe de réelles opportunités. Au-delà de l'enjeu démographique, elle pourrait avoir des répercussions sociales inattendues. Contrairement à d'autres technologies dont l'impact était concentré sur des tâches à faible valeur ajoutée, l'IA générative peut bénéficier à l'ensemble des travailleurs. Vinciane Beauchene, direc-

trice associée au Boston Consulting Group, estime ainsi que les IA génératives telles que ChatGPT pourraient donner un coup de pouce aux travailleurs relativement peu qualifiés, comme « cet auto-entrepreneur qui n'est pas très à l'aise avec l'anglais ou la rédaction ». « L'IA générative permet à tout le monde d'accéder à un socle commun de connaissances », résume-t-elle. « Peut-être que le grand ponte en médecine ou le chercheur en laboratoire spécialiste des molécules vont se retrouver plus challengés que l'infirmière dont les qualités humaines sont impossibles à remplacer », s'interroge Vinciane Beauchene. Une technologie au service d'une plus grande égalité sociale ? Quand on les questionne sur les conséquences de l'IA sur l'emploi, la plupart des économistes préfèrent éviter de sortir leur boule de cristal et optent pour un coup d'œil dans le rétroviseur.

L'Histoire, rappellent-ils, démontre que les innovations ont souvent créé plus d'emplois qu'elles n'en ont détruits. Les auteurs d'une étude de Goldman Sachs avançant le chiffre de 300 millions d'emplois supprimés refusent de céder au pessimisme et citent un travail de l'économiste David Autor selon lequel 60 % des actifs effectuent aujourd'hui des métiers qui n'existaient pas en 1940. Conclusion : depuis presque un siècle, l'immense majorité de la croissance de l'emploi a découlé, par ricochet, des conséquences de l'innovation.

Quand l'IA hallucine

Bien sûr, l'argument n'en est pas un : tant qu'aucune loi ne le démontre, un principe souvent vérifié n'a pas vocation à se répéter éternellement. Rien ne dit que l'IA ne va pas être l'exception qui confirme la règle. Mais ce coup d'œil à l'histoire peut aiguïser notre regard : il prouve que les innovations entraînent souvent la création de tâches jusqu'alors insoupçonnées. A quoi pourraient ressembler ces nouvelles missions confiées aux humains ?

Pour apporter de premiers éléments de réponse à cette question, rien de tel que de s'interroger sur les limites de la technologie elle-même. La première, évoquée par tous les spécialistes, porte un nom surprenant : les hallucinations. Ainsi ont été baptisées les erreurs commises par les IA. Un phénomène fréquent et compréhensible quand on sait que ces dernières puisent essentiellement leur « savoir » dans un océan de données, le web, où se côtoient le meilleur et le pire. Selon une toute récente étude effectuée à l'Université de Hong Kong, seules 63 % des affirmations générées par Chat GPT se sont révélées exactes.

Pour Luc Julia, l'un des grands spécialistes français de l'IA, il est donc essentiel que les humains apprennent à utiliser l'outil avec la dose de recul qui s'impose. « Ceux qui disent qu'il faut bannir ChatGPT de l'école se trompent lourdement : il faut au contraire apprendre à s'en servir, comme de n'importe quel outil, en connaissant ses forces et ses lacunes », tranche-t-il.

Faire barrage aux « fake news »

Face à une technologie capable de produire très vite des contenus de qualité incertaine, on peut affirmer que le travail de vérification va s'avérer crucial. Exemple avec la finance : fondateur de la société 73 Strings, Yann Magnan estime « extrêmement compliqué d'auditer des données produites par l'intelligence artificielle ». Idéal pour produire rapidement une vision d'ensemble pertinente, l'IA est un outil « précieux mais sur lequel on ne peut pas s'appuyer les yeux fermés », a fortiori dans un monde où une erreur chiffrée peut avoir des conséquences catastrophiques, y compris au plan juridique. Face à des investisseurs ou à un régulateur boursier, mieux vaut faire confiance à des cerveaux humains – ou éventuellement à des IA exclusivement entraînés sur un corpus de données totalement irréprochables, à l'image de celle que l'agence Bloomberg met au point. La même vigilance s'impose dans les fonctions juridiques, dans la presse ou en matière de droits d'auteur. Si le temps consacré à la production de contenu est appelé à fondre, celui dédié à la vérification des faits – ou des images générées par l'IA – ne peut, lui, que croître.

Faute de quoi, notamment, la prolifération de « fake news » constatée depuis quelques années n'aura été qu'un avant-goût de ce qui nous attend. Cécile Dejoux, conférencière et auteure du livre « Ce sera l'IA ou/et moi », estime donc qu'il va falloir « développer un esprit critique face aux IA ».

Le corpus sur lequel elles se sont entraînées « a ses propres biais idéologiques, de même que les IA chinoises auront les leurs », pronostique-t-elle en appelant à se méfier de ces « boîtes noires » dont le principe, par son opacité, « est contraire à l'essence de la démarche scientifique ». Des boîtes noires qui ont même de quoi inquiéter certaines entreprises au plan de la confidentialité des données qu'on leur confie.

Le risque de la standardisation

Frédéric Messian, qui dirige la société Lonsdale, aide ses clients à « définir ou redéfinir la singularité de leur marque ». Il se réjouit de voir l'IA accélérer certaines fonctions au sein de son entreprise mais fixe aussi des limites : ses clients préfèrent parfois éviter l'utilisation des IA génératives dans leur réflexion stratégique, de peur que leurs requêtes tombent dans les mains de la concurrence. Le même Frédéric Messian relève une autre limite de l'IA. « Si vous demandez à un logicien de vous représenter un concessionnaire automobile, vous obtiendrez une image splendide mais vous ne saurez pas si vous êtes chez Renault, Peugeot ou Mercedes », explique-t-il. « Les IA génératives sont des systèmes probabilistes qui ne produisent pas de la rupture, alors que nos clients veulent être différents les uns des autres », ajoute-t-il. Luca Massaron abonde : « Si vous vous appuyez sur ces technologies pour définir votre produit, vous pouvez être certain qu'il sera hautement standardisé ». D'autant que la machine apprend de vos propres attitudes, ce qui risque

d'accentuer les phénomènes de « bulles cognitives » que les réseaux sociaux ont déjà mis en exergue : votre IA risque de vous donner à lire ou voir ce qui vous plaît, plutôt que ce qui vous surprend. Au Boston Consulting Group, on résume ainsi la situation : certes, la création de contenu va être prodigieusement accélérée. Mais les tâches en amont et en aval de celle-ci vont, elles, devoir être musclées. En aval : vérifier les faits, élargir le spectre de réflexion pour rajouter une touche d'originalité et de singularité, assurer la solidité juridique. Et en amont ? Savoir manier l'outil. Ainsi commence à apparaître la science du « prompt », selon le terme anglais évoquant la façon de s'adresser aux IA.

Chez Lonsdale, on a vite identifié l'importance de cette discipline et une formation a été organisée pour tous les collaborateurs. Frédéric Messian affirme qu'avec « un prompt bien formulé », il est possible « de faire en deux ou trois heures ce qui se faisait jusqu'à présent en une journée ». Bien rédiger une requête, savoir l'affiner et même nourrir une IA de données pertinentes et bien comprises : désormais, celui qui saura murmurer à l'oreille des IA sera précieux sur le marché de l'emploi. L'avenir appartient donc à des couples mi-hommes, mi-machines, baptisés « centaures » par certains experts de l'IA. Pour le directeur de la R&D sur le traitement des langages naturels au cabinet Bluenove Eric de la Clergerie, il est capital de s'orienter vers un monde où, dans ce binôme, « l'humain reste capable de diriger l'IA, ce qui suppose une réelle expertise, faute de quoi on pourrait aller au-devant de soucis relativement sérieux ». Certes, « il ne faut pas anthropomorphiser ces outils qui n'ont ni véritable raisonnement, ni désir, ni volonté, et sont loin de chercher à prendre le pouvoir ». Mais, ajoute l'expert, « ils seraient assez stupides pour faire des bêtises si on leur confiait plus d'autonomie que nécessaire ». Pour lui, il est donc rassurant de voir l'Europe chercher à fixer un cadre réglementaire. Dans l'environnement qui se dessine, résume Luc Julia, « il va être compliqué de remplacer les humains car ils sont multicartes, tandis que les IA sont des outils destinés à être plus performants que nous sur certaines tâches bien précises ». L'IA, ajoute Cécile Dejoux, « crée des réponses tandis que seul l'homme sait trouver les questions parce qu'il a les capteurs qui lui permettent de comprendre les contextes ». Et lui seul sait quelle solution est « non pas la meilleure au plan rationnel, mais la plus acceptable au plan politique », juge l'enseignante. L'heure où les machines remplaceront les humains n'a peut-être pas (encore) sonné. Mais dans cet environnement en mutation accélérée, prévient Vinciane Beauchene, du Boston Consulting Group, « chacun va être contraint de se former tout au long de sa carrière et les entreprises vont devoir investir fortement dans le développement des compétences des collaborateurs ». Sa conclusion ? « à court et moyen termes, ça va quand même secouer. »

Source : Les Echos du 25 mai 2023

MAROC

Une nouvelle approche pédagogique pour améliorer l'enseignement de base

Au Maroc, plus de la moitié des élèves du cycle primaire ne dispose pas de compétences de base telles que la lecture et le calcul. Face à cette situation, le pays veut améliorer la qualité de l'apprentissage. Il a mis sur pied une feuille de route qui sera exécutée jusqu'en 2026. Le ministère marocain de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports a annoncé, dans un communiqué publié mardi 23 mai, le début de la mise en œuvre du projet des « écoles pionnières » dans les établissements primaires publics, au titre de la rentrée scolaire 2023/2024.

Ce projet « vise à jeter les fondations de l'école publique du futur basée sur une approche participative répondant aux attentes des élèves, de leurs parents et des cadres pédagogiques. Les objectifs des « écoles pionnières » sont l'amélioration de la qualité de l'apprentissage de base, la réduction de la déperdition scolaire et l'épanouissement des élèves », indique le communiqué.

Le projet sera déployé dans le cadre de la Feuille de route 2022-2026 pour une école de qualité pour tous. Son action, espèrent les autorités du Royaume, va contribuer à corriger les lacunes des élèves en lecture et en calcul. Le 17 mai, le ministère communiquait les résultats de la cinquième étude internationale sur le progrès en littérature (PIRLS 2021) dirigée par l'International Association for the Evaluation of Educational Achievement). Celle-ci a conclu que 59% des élèves marocains se situent en dessous du niveau minimum de maîtrise de la lecture.

MAURITANIE

La Wilaya du Tagant a bénéficié d'importants projets de développement

Le Wali du Tagant, M. Tayib Ould Mohamed Mahmoud, a affirmé que la Wilaya a connu, ces dernières années, la mise en œuvre d'importants projets de développement et de services qui sont de nature à enclencher des transformations profondes sur plusieurs niveaux.

Dans une interview accordée à l'AMI, le wali a passé en revue certains des projets de développement mis en œuvre dans la Wilaya, comme la route reliant Tidjikdja (capitale de la Wilaya) à Boumedid en Assaba, soulignant l'importance de cette route reliant le nord du pays avec le sud, et facilitant les échanges commerciaux entre les wilayas de l'intérieur.

Il a mis en exergue l'intérêt de la nouvelle extension du réseau électrique, qui permettra aux villages voisins de la capitale de la Wilaya, d'accéder au réseau électrique, en plus de l'approvisionnement de la ville de en eau potable.

Le wali a, en outre, indiqué qu'un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer la performance de l'administration, la rapprochant du citoyen, et ce en application des directives de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, affirmant que ces réformes ont commencé à donner leurs résultats, comme l'accélération des procédures de traitement des dossiers des citoyens et la mise en œuvre

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS EN TUNISIE

Le Cepex s'apprête à faire peau neuve

Le Centre de promotion des exportations (Cepex) met le cap sur une nouvelle dynamique pour l'export et dévoile son projet de restructuration.

C'est lors de la 3e édition des finales de l'export qui s'est tenue, récemment, à l'occasion du 50e anniversaire du Cepex, que le P.-d.g Mourad Ben Hassine a dévoilé les orientations qui définissent les contours de la nouvelle mission du centre.

L'événement, qui a rassemblé les intervenants de l'écosystème de l'export, était une occasion de mettre en avant et de communiquer sur les chantiers phares du centre, sa vision et ses futures missions. Parmi les principaux projets structurants sur lesquels s'est actuellement penché le Centre, Ben Hassine a cité la restructuration du Cepex, la refonte du Foprodex, les divers projets de digitalisation des services ainsi que le redéploiement des représentations commerciales.

Le responsable a, en ce sens, ajouté que la refonte du Cepex s'articule autour de quatre axes stratégiques, à savoir le volet juridique, l'axe organisationnel, la partie technique qui s'intéresse aux métiers du Cepex et l'axe commercial. Dans le cadre de cette refonte, 16 projets structurants ont été identifiés. Il s'agit notamment de la refonte du portail du Cepex, l'acquisition

d'un CRM (Customer Relationship Management) qui permettra au Centre d'être à l'écoute de l'écosystème, les projets de digitalisation, entre autres, la digitalisation des services du Foprodex et la mise en place d'une plateforme digitale pour les sociétés de commerce international.

La promotion n'est qu'une chaîne de valeur

De son côté, Mounir Ghazali, associé à EY, chargé de l'activité conseil pour le gouvernement et le secteur public, a axé son intervention sur l'étude de restructuration du Cepex que le bureau est, actuellement, en train de mener. Cette refonte devra permettre au centre de se doter d'une nouvelle mission, en l'occurrence le développement au lieu de la simple promotion des exportations. Selon Ghazali, il ne s'agit pas d'une nouvelle mission à proprement parler, puisque dans les statuts fondateurs du Cepex qui datent des années 70, le développement des exportations a été bien indiqué en tant qu'objectif. Mais la promotion des exportations était un objectif qui primait sur tous les autres parce qu'il s'agissait d'une demande émanant de l'écosystème, alors qu'elle n'est un seul maillon

d'une chaîne de valeur qui commence par l'intelligence économique et se termine par le Go To market. « Jusqu'à maintenant, le Cepex s'est beaucoup concentré sur la promotion. Certes, il y a eu des tentatives en matière de préparation des exportateurs, d'intelligence économique et de commercialisation, mais la mission ne s'est pas élevée au niveau d'un service pérenne, stable et connu par l'ensemble des acteurs de l'écosystème », a indiqué Ghazali dans une déclaration accordée à La Presse.

Stratégie 2025 : objectifs et défis

Il a ajouté que la stratégie 2025 du Cepex vise à doter le Centre de nouveaux moyens, services et compétences à même de lui permettre de pouvoir jouer ce rôle de développement des exportations. « Notre accompagnement a été engagé par le Cepex pour élaborer le plan de restructuration. Après, il va falloir passer à la mise en œuvre que EY est prêt à accompagner », a-t-il précisé.

Interrogé sur les défis que le Cepex est appelé à relever pour réussir ce nouveau pari, Ghazali a expliqué que plusieurs actions doivent être dans le collimateur. Tout d'abord, le Centre doit bé-

néficier, selon l'expert, de davantage de flexibilité, en termes d'autonomie financière et de gestion de ses propres opérations. « Aujourd'hui, le statut du Cepex ne lui permet pas cette flexibilité. Donc, il faut que le Centre avec son conseil d'administration puisse prendre des décisions concernant l'organigramme, la grille des salaires et les marchés cibles, plutôt que de rester dépendant de l'autorité de tutelle », a-t-il poursuivi. Pour l'expert, la deuxième principale action porte sur l'affectation des ressources du Centre qui doivent être orientées plus vers les activités front office. « Actuellement, 60% des ressources des équipes du centre sont plutôt affectées à des activités qui sont back ou middle office. Les 40% restantes sont dans des activités front office. Il faut hisser ce taux à 80% car il faut être au service des exportateurs, en se focalisant sur la commercialisation et la prospection sur les marchés ciblés. C'est-à-dire que le centre de gravité du Cepex doit être à l'international. On doit avoir beaucoup plus de RCT à l'international basées sur nos marchés cibles », a-t-il noté.

LIBYE

Le gouvernement cible une hausse de 8 % de son plateau de production de brut d'ici la fin de l'année

Depuis quelques mois, l'industrie pétrolière libyenne est moins sujette à des troubles. Les autorités travaillent à stimuler le secteur pour rehausser le plateau de la production de brut, restée constante ces derniers mois.

La production pétrolière libyenne devrait passer à 1,3 million de barils par jour d'ici la fin de 2023, soit un bond de 8 % par rapport à la production actuelle. C'est ce qu'a déclaré Farhat Bengdara, président de la National Oil Company (NOC) lors d'une interview

qu'il a accordée vendredi 19 mai.

Depuis quelques mois, le pays réussit à maintenir un niveau de production constant en multipliant les mesures permettant de stimuler l'exploitation pétrogazière. Mais la précarité du contexte politique libyen représente toujours une menace pour la mise en œuvre d'un plan d'expansion plus ambitieux à moyen et long terme.

Cependant, conformément à leurs intentions d'atteindre un niveau de production de 2,2 millions b/j dans les cinq prochaines, le pays compte attri-

buer, l'année prochaine, des licences pour le développement et l'exploitation de nouveaux gisements d'hydrocarbures. Ceci, pour un investissement de 17 milliards de dollars dans 45 projets. Dans une récente analyse qu'elle a faite des progrès de l'industrie pétrolière libyenne ces derniers mois, la Chambre africaine de l'Énergie (AEC) a signalé l'impossibilité de l'atteinte de cette ambition sans un investissement conséquent en matière d'infrastructures pétrolières.

été touchés par les sécheresses que la Wilaya a connue ces dernières décennies.

Ould Mohamed Mahmoud a ajouté que, malgré les efforts déployés par les autorités, la Wilaya souffre toujours de la soif, en particulier, la ville de Tidjikdja, indiquant « qu'en attendant des solutions définitives au problème de l'eau, nous avons tenu à répartir équitablement l'eau de pompage entre les quartiers de la capitale, suivant un calendrier hebdomadaire, et que la solution finale consiste à raccorder les puits d'eau au réseau électrique, on projet sur lequel on travaille actuellement », fin de citation.

En ce qui concerne les dernières élections, il s'est dit satisfait de l'ambiance dans laquelle elles se sont déroulées, remerciant tous les partis politiques pour leur responsabilité durant toutes les étapes du processus électoral, depuis le recensement électoral jusqu'à la publication des résultats du scrutin.

Il a, enfin, affirmé que la Wilaya s'emploie à activer le comité d'urgence afin d'étudier les propositions et les observations permettant d'éviter les catastrophes naturelles, telle que la situation vécue par la ville de N'beika suite aux pluies torrentielles au cours de la dernière saison des pluies.

EN 2022

Le nombre d'utilisateurs actifs mensuels de jeux mobiles a dépassé 200 millions

Alors que 575 applications mobiles comptant plus d'un million d'utilisateurs actifs mensuels ont été recensées en Afrique durant l'année écoulée, le continent offre de belles perspectives de croissance aux développeurs qui souhaitent cibler une population jeune et de plus en plus connectée.

Le nombre d'utilisateurs actifs mensuels des applications de jeux mobiles en Afrique a dépassé 200 millions en décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 18% par rapport au mois de janvier de la même année, selon un rapport publié début mai par Datasparkle, un cabinet chinois spécialisé dans la transformation numérique et l'analyse de données. Intitulé « Une année de mutation : tendance du marché africain du mobile », ce rapport rappelle que les utilisateurs actifs mensuels (Monthly active user/MAU) est une mesure qui sert à déterminer le nombre total d'utilisateurs uniques ayant interagi avec une application sur 30 jours, ce qui donne aperçu des performances de cette application en termes de fidélisation des utilisateurs. En ce qui concerne le comportement des accros aux jeux sur smartphone sur le continent, Datasparkle révèle que chaque utilisateur ouvre en moyenne 113 fois les applications de jeux et passe plus de 12 heures à jouer chaque mois.

Les jeux mobiles grand public, de réflexion et d'arcade restent les plus populaires en nombre d'utilisateurs actifs en Afrique. En revanche, les jeux de musique, de casino et de cartes ont connu la croissance la plus rapide des utilisateurs mensuels, avec des augmentations respectives de 65%, 42% et 41% en décembre 2022 par rapport au mois de janvier de la même année. Le rapport souligne d'autre part que le marché africain des applications mobiles se développe constamment. Durant l'année écoulée, 575 applications mobiles comptant plus d'un million d'utilisateurs actifs mensuels ont été recensées sur le continent, soit 87 applications de plus qu'en 2021. Dans le Top 500 des applications ayant le plus grand nombre d'utilisateurs actifs, il y avait 183 jeux, soit 36,6% du total. Les applications « outils » arrivent en deuxième position avec 8,2%, suivies par les applications musique & audio (6,4%), lecteurs & éditeurs vidéo (6,2%), communication (5,6%), réseaux sociaux (5,2%), finances (4,4%) et productivité (4,4%).

Les développeurs chinois tiennent le haut du pavé

En termes de temps d'utilisation, les applications de « pan-divertissement » (lecteurs & éditeurs vidéo, photographie, réseaux sociaux, bandes dessinées, livres & références, musique & audio, journaux & magazines) sont les plus prisées en Afrique. Les mobiles du continent y passent en moyenne 3,6 minutes sur 10 minutes de connexion. La répartition géographique des développeurs du Top 100 des applications les plus utilisées en Afrique montre que les développeurs chinois arrivent en tête de liste avec 38% du total des applications, devant les États-Unis (23%) et l'Europe (11%). Par catégorie, les développeurs chinois sont plus compétents dans les domaines de jeux, de réseaux sociaux et de lecteurs & éditeurs vidéo, alors que les développeurs américains et européens sont à l'avant-garde dans les domaines de la communication et de la musique & audio.

COLLABORATION ENTRE LE BOTSWANA ET DE BEERS

Plus que jamais menacée

Le sud-africain De Beers est actif sur les diamants au Botswana depuis un siècle. Au premier trimestre 2023, la compagnie a produit dans le pays 6,90 millions de carats, ce qui représente 77 % de sa production globale. A un mois de l'échéance de leur accord sur les diamants, le gouvernement du Botswana campe sur ses positions et continue de réclamer une part plus importante du gâteau au géant De Beers. C'est ce qu'il faut retenir de la sortie du président Mokgweetsi Masisi jeudi 25 mai, alors que les négociations entre les deux parties arrivent bientôt à terme. Selon le dirigeant cité par Reuters, les termes actuels de l'accord avec De Beers sont très « restrictifs » pour le Botswana. Il a été signé à une époque où le pays n'était pas pleinement conscient des enjeux autour de ses diamants, ajoute-t-il, estimant que la donne a désormais changé. Le gouvernement remet en effet en question le système actuel de son partenaire De Beers consistant à vendre sous forme brute la majorité des diamants extraits dans le pays via leur co-

entreprise Debswana. Symbole de ce changement, Gaborone vient d'ailleurs de signer un accord avec le groupe belge HB qui aide les producteurs de diamants sur les autres étapes de la chaîne de valeur comme le polissage. Si le scénario d'une rupture définitive n'est pas à exclure entre les deux associés, il faut rappeler que le Botswana joue également gros. De Beers produit certes environ 70 % de ses diamants dans le pays, mais l'accord avec la compagnie originaire d'Afrique du Sud est aussi vital pour le gouvernement, car l'économie botswanaise dépend largement de l'exploitation des diamants. « Même si nous perdons le procès [différend judiciaire éventuel en cas de rupture avec De Beers, Ndlr], nos diamants resteront les nôtres et nous ne céderons jamais. Si je dois perdre des voix à cause de cette question, qu'il en soit ainsi », prévient néanmoins le président Masisi, qui sera candidat à sa réélection en 2024.

RAPPORT

40% des textiles usagés exportés par l'Union européenne vers l'Afrique finissent dans des décharges à ciel ouvert

Les pays membres de l'Union européenne, qui n'arrivent pas à recycler l'ensemble des vieux vêtements et des textiles usagés de leurs citoyens, en expédient une bonne partie vers l'Afrique et l'Asie, où leur impact environnemental est considérable. Environ 40% des textiles usagés exportés chaque année par les pays membres de l'Union européenne (UE) vers l'Afrique finissent dans des décharges à ciel ouvert et des filières informelles de déchets, selon un rapport publié en février dernier par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). Intitulé « EU exports of used textiles in Europe's circular economy », ce rapport précise que la quantité de textiles usagés exportés par l'UE vers d'autres régions du monde a triplé au cours des deux dernières décennies, passant de 550 000 tonnes en 2000 à près de 1,7 million de tonnes en 2019, en raison notamment des capacités de réutilisation et de recyclage limitées sur le Vieux continent. En 2019, la quantité de textiles usagés exportée était en moyenne de 3,8 kg par Européen, soit 25% de la masse totale de déchets textiles (15 kg par personne). Cette quantité devrait augmenter dans les années à venir, surtout qu'une nouvelle réglementation impose aux pays membres de l'Union européenne de collecter séparément les déchets textiles à partir de 2025. Dans l'inconscient collectif, les dons de vêtements déjà utilisés représentent un comporte-

ment « solidaire » puis qu'ils sont toujours réutilisables d'une façon ou d'une autre dans certaines régions du monde. Mais cela ne correspond pas toujours à la réalité, étant donné que les vêtements de seconde main font de plus en plus partie d'une chaîne de valeur commerciale à l'échelle mondiale. Le rapport révèle que l'Afrique reste la première destination des déchets textiles exportés par l'UE à un prix moyen de 0,57 euro par kg, malgré la baisse continue de sa part au cours des deux dernières décennies.

Des capacités de recyclage « anecdotiques » en Afrique

En 2019, 46 % des textiles usagés ont été expédiés en Afrique contre plus de 60% en 2000. Cinq pays africains figuraient dans le Top 10 des principaux pays importateurs de vêtements de deuxième main de l'UE en 2019. Il s'agit de la Tunisie, du Ghana, du Cameroun, du Togo et du Nigeria. La part de l'Asie dans les exportations de textiles usagés européens est, quant à elle, passée de 26% en 2000 à 41% en 2019. Le sort de ces textiles exportés par l'UE est très incertain aussi bien en Afrique qu'en Asie. Environ 60% des produits de textile-habillement usagés importés par les pays africains sont réutilisés localement, étant donné que la demande en vêtements d'occasion et bon marché en provenance d'Europe reste forte.

40% des textiles importés finissent cependant dans des décharges à ciel ouvert et des filières informelles de déchets, au regard des capacités de recyclage « anecdotiques » sur le continent africain. Cela transforme l'Afrique en véritable dépotier des textiles du Vieux continent et provoque une forte dissémination de fibres plastiques dans l'environnement, qui met en danger la santé des populations locales et les milieux aquatiques. En Asie, la plupart des textiles usagés importés atterrissent dans des zones économiques dédiées où ils sont triés et traités. Ils sont principalement recyclés en chiffons industriels ou en rembourrage, ou réexportés pour être recyclés dans d'autres pays d'autres pays asiatiques ou pour être réutilisés en Afrique. Les textiles qui ne peuvent être recyclés ou réexportés finissent toutefois dans des décharges. L'Agence européenne pour l'environnement souligne dans ce cadre que la pression environnementale des produits textiles s'exerce ainsi à la fin de la chaîne de valeur, lorsqu'ils sont jetés à des milliers de kilomètres de l'Europe, notant que le secteur du textile-habillement constitue la quatrième catégorie de consommation ayant l'impact le plus important sur l'environnement et le changement climatique après l'alimentation, le logement et le transport.

EGYPTE

Trois sociétés chinoises vont investir 687 millions \$ dans l'énergie, la pétrochimie et le textile

Les projets devraient être implantés dans une zone industrielle aménagée par la société chinoise Tianjin TEDA Group, près du port égyptien d'Ain Sokhna sur la mer Rouge. L'Autorité générale de la zone économique du canal de Suez (SCZone) a annoncé, dans un communiqué publié ce vendredi 26 mai, la signature d'accords d'investissement d'un montant cumulé de 687 millions de dollars avec trois compagnies chinoises. Conclues à l'occasion d'un roadshow mené par une délégation de la SCZone en Chine, ces accords concernent des investissements dans les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie et du textile-habillement, a-t-on ajouté de même source. Dans le détail, un accord a été signé avec le groupe énergétique chinois Hidier Group pour la construction d'une centrale électrique pour un investissement de 265 millions de dollars, et d'une usine de produits chimiques pour un investissement de 100 millions de dollars. Un autre accord a été signé avec Shandong Tianyi Chemical Corporation pour la construction d'une usine de soude caustique d'un coût de 200 millions de dollars et d'une usine de brome pour 110 millions de dollars. Le troisième accord a été signé avec Changzhou Golden Spring Textile Company. Il porte sur la construction d'une usine de textile-habillement pour un investissement de 12 millions de dollars. Selon la SCZone, ces divers projets devraient être implantés dans une zone industrielle aménagée par la société chinoise Tianjin TEDA, près du port égyptien d'Ain Sokhna sur la mer Rouge (116 km au sud-est du Caire).

NIGERIA

La croissance économique ralentit au 1er trimestre 2023, à 2,31%

Le Nigeria a été frappé par une grave pénurie de liquidités durant les trois premiers mois de l'année en cours, dans la foulée de la décision de la Banque centrale de changer les anciens billets pour de nouveaux. La croissance de l'économie nigérienne s'est limitée à 2,31 % en glissement annuel au premier trimestre 2023 contre 3,11 % durant la même période de 2022 et un taux de 3,52% au cours du dernier trimestre de l'année écoulée, a annoncé l'Office national des statistiques (NBS) dans un rapport publié le mercredi 24 mai. « Le ralentissement de la croissance est attribuable aux effets négatifs de la pénurie de liquidités survenue au cours du trimestre », a-t-on précisé de même source. La croissance enregistrée entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année en cours découle essentiellement du bon comportement du secteur des services, qui a connu une progression de 4,35 %, ce qui a lui a permis de contribuer à hauteur de 57,29 % à la croissance globale du PIB. Le secteur de l'agriculture a enregistré une contraction de -0,90 % au premier trimestre 2023, alors que celui de l'industrie a progressé de 0,31% seulement. L'Office national des statistiques a précisé d'autre part que la production de pétrole a augmenté à une moyenne quotidienne de 1,51 million de barils par jour au premier trimestre 2023, contre 1,49 million de barils par jour au trimestre correspondant de 2022.

DETTE

L'agence de notation Scope abaisse la perspective de la France

Parmi les risques pesant sur les finances françaises, l'agence relève que «la dynamique économique s'est nettement ralentie au second semestre 2022».

L'agence de notation européenne Scope a abaissé vendredi la perspective de la France, ce qui signifie que sa note pourrait être dégradée à l'avenir, comme cela a été le cas fin avril par l'agence Fitch. Scope explique sa décision dans un communiqué par le risque de «l'affaiblissement des finances publiques» notamment en raison de difficultés dans «la mise en œuvre des réformes». Cette action signifie qu'elle pourrait dégrader la note de la France, actuellement à «AA» soit le troisième plus haut niveau de sa grille, «dans les 12 à 18 mois».

Parmi les risques pesant sur les finances françaises, l'agence relève que «la dynamique économique s'est nettement ralentie au second semestre 2022». Elle se montre aussi peu convaincue de la trajectoire de réduction du déficit et de la dette publics, en raison d'un «mauvais bilan en matière d'assainissement budgétaire, d'une charge d'intérêt de la dette croissante et de risques liés à la mise en œuvre du programme de réformes». Ces risques sont liés à «l'absence de majorité au Parlement» et à des «contestations socio-politiques», citant notamment les contestations contre la réforme des retraites.

Créée en 2011, Scope Ratings a son siège



en Allemagne et des succursales au Royaume-Uni, en Italie, France et Norvège. Fin avril, l'agence de notation Fitch, une des trois plus grandes du monde, avait dégradé la note de la France, en raison du risque posé par «l'impasse politique et les mouvements sociaux (parfois violents)» sur les réformes voulues par Emmanuel Macron.

Une semaine plus tôt, l'agence Moody's n'avait pas fait de notation. L'agence S&P Global, qui accorde actuellement la note de

«AA» à la France avec une perspective négative, doit publier ses conclusions le 2 juin. La notation de ces agences a des répercussions sur le taux d'intérêt auquel les investisseurs prêtent de l'argent à la France. Sur l'emprunt à 10 ans, l'échéance qui fait référence, le taux était de 3,11% vendredi, proche de ses plus hauts niveaux de l'année. Les taux obligataires remontent fortement depuis un an et demi, en raison de la politique des banques centrales mis en œuvre pour tenter de maîtriser l'inflation.

RELÈVEMENT DU PLAFOND DE LA DETTE

Bouffée d'oxygène pour Biden, la date butoir repoussée au 5 juin

Un grand bol d'air pour Joe Biden. La date butoir pour trouver un accord avec les Républicains sur le relèvement du plafond de la dette a été repoussée au 5 juin, a déclaré le secrétaire au Trésor. Elle était jusqu'ici fixée au 1er juin.

« Sur la base des données les plus récentes disponibles, nous estimons maintenant que le Trésor ne disposera pas de ressources suffisantes pour satisfaire aux obligations du gouvernement si le Congrès n'a pas relevé ou suspendu le plafond de la dette d'ici au 5 juin », a détaillé vendredi la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, dans une lettre aux élus du Congrès.

Plus de 130 milliards de dollars de paiements en retraites, santé et pour les anciens combattants notamment, sont prévus au cours des deux premiers jours de juin, ce qui « laissera le Trésor avec un niveau de ressources extrêmement bas », a-t-elle précisé.

Un délai précieux pour la Maison Blanche pour trouver un compromis avec Kevin McCarthy, le chef des républicains à la chambre des Représentants et régler toute la paperasse administrative assortie à une telle décision. Joe Biden a dit espérer savoir d'ici vendredi soir si un accord budgétaire pouvait être conclu pour éviter un

défait de paiement américain, objet d'intenses négociations entre démocrates et républicains. « On est très proches, et je suis optimiste », a déclaré vendredi en fin d'après-midi le président américain. « J'espère que nous saurons d'ici ce soir si nous sommes en mesure de conclure un accord. »

Un des principaux points d'achoppement porte sur la demande des républicains qui exigent que les bénéficiaires de prestations, telles que l'aide alimentaire, travaillent en échange de leur obtention. Le porte-parole de la Maison Blanche, Andrew Bates, a affirmé que les républicains sont prêts à mettre en péril « plus de huit millions d'emplois s'ils ne parviennent pas à enlever le pain de la bouche d'Américains qui ont fait ».

Risque de banqueroute

Pour éviter la banqueroute, le Congrès doit en effet augmenter rapidement le plafond d'endettement, pour l'heure de 31.000 milliards de dollars. Un échec des négociations aurait des conséquences catastrophiques pour l'économie américaine, mais aussi mondiale. Sans accord d'ici au 5 juin, les Etats-Unis ne seraient plus en mesure de rembourser ses créanciers, ni payer les salaires de certains fonctionnaires et les re-

traites d'anciens militaires, entre autres. Les Etats-Unis pourraient par conséquent ne plus pouvoir rembourser les porteurs de bons du Trésor américains, le placement roi de la finance mondiale. De quoi déclencher potentiellement une tempête financière mondiale, et étrangler la croissance comme l'emploi aux Etats-Unis.

Avant de donner leur feu vert, les républicains exigent des coupes budgétaires drastiques du gouvernement pour les ramener aux niveaux de 2022. Concrètement : couper 130 milliards de dollars de dépenses. Joe Biden qui refusait jusqu'ici et proposait de réduire certaines dépenses tout en augmentant les impôts pour les plus riches et les entreprises, a, selon la Maison Blanche proposé au leader des républicains à la Chambre des représentants, Kevin McCarthy, de faire de nouvelles dépenses qui allégerait la facture de l'Etat fédéral de plus de 1.000 milliards de dollars sur dix ans. Un montant qui s'ajouterait aux réductions du déficit déjà promises par Joe Biden, qui se montent à 3.000 milliards sur dix ans. Le président démocrate est prêt à plafonner pendant deux ans la dépense publique, là où les républicains demandent une durée plus longue.

SUISSE

Le sauvetage de Credit Suisse rapporte 100 millions de francs suisses à l'État

L'État suisse a gagné environ 100 millions de francs suisses (103 millions d'euros) grâce aux sommes prêtées à Credit Suisse lors de son sauvetage, a indiqué vendredi la ministre des Finances dans un entretien avec le quotidien Tages-Anzeiger. Pour éviter que la deuxième plus grande banque du pays ne fasse faillite, la Confédération et la banque centrale suisse ont mis des milliards de francs de liquidités sur la table et orchestré mi-mars son rachat dans l'urgence par sa concurrente UBS.

Les primes dont doit s'acquitter la banque pour rembourser les liquidités empruntées ont généré «quelque 100 millions de francs» pour la Confédération, a déclaré Karine Keller-Sutter au Tages-Anzeiger, précisant que ce montant concerne uniquement la part empruntée à l'État, et non à la banque centrale. L'État avait mis à disposition 9 milliards de francs suisses tandis que la banque centrale lui avait permis d'emprunter jusqu'à 200 milliards de francs, dont 100 millions bénéficiant d'une garantie de l'État.

Quelques jours avant l'annonce de son rachat par UBS, la banque centrale avait déjà lancé une première bouée de sauvetage à Credit Suisse lors d'un mouvement de panique sur les marchés financiers en lui permettant d'emprunter jusqu'à 50 milliards de francs de liquidités. Concernant la part empruntée à l'État, le montant des aides sous forme de liquidités que Credit Suisse doit encore rembourser se monte à environ 5 milliards de francs, a précisé la ministre des finances. « Je pense que cela devrait bientôt être entièrement remboursé », a-t-elle jugé.

Avec la faillite de la banque américaine SVB, un mouvement de panique s'était emparé des marchés, faisant plonger la banque Credit Suisse qui était perçue comme le maillon faible du secteur bancaire en Europe après une série de scandales. Sous la pression des autorités, UBS a accepté le 19 mars de racheter sa concurrente pour la somme de 3 milliards de francs pour éviter son effondrement. Des voix s'élèvent depuis pour renforcer la législation concernant les banques considérées comme trop grosses pour faire faillite.

Cette fusion des deux plus grandes banques du pays va faire émerger un colosse à la tête 5000 milliards de dollars d'actifs investis, ce qui suscite de vives inquiétudes pour la concurrence et l'emploi en Suisse ainsi que pour la stabilité du système financier suisse compte tenu de son poids dans l'économie helvétique.

ROYAUME-UNI

L'inflation, priorité absolue du gouvernement avant la croissance

Alors que la hausse annuelle des prix est retombée à 8,7% en avril au Royaume-Uni, le ministre des Finances Jeremy Hunt soutient la politique de durcissement monétaire de la Banque d'Angleterre pour casser durablement l'inflation.

L'inflation, qui alimente une crise économique et sociale violente outre-Manche, préoccupe plus que tout autre sujet le gouvernement britannique. Le ministre des Finances britannique Jeremy Hunt a martelé ce vendredi sur la chaîne Sky News que la lutte contre l'inflation était sa priorité absolue, devant la croissance. L'indice des prix a ralenti en avril à 8,7% sur un an. La hausse est ainsi passée pour la première fois depuis avril sous la barre des 10%, restant tout de même la plus élevée des pays du G7. En réponse à une question sur la remontée des taux d'intérêts opérée par la Banque d'Angleterre dans le sillage de la Fed et de la

BCE, Jeremy Hunt a expliqué que « l'inflation est une source d'instabilité, et si nous voulons (...) de la croissance et réduire le risque de récession, nous devons soutenir la Banque d'Angleterre (BoE) ».

Le Chancelier de l'Echiquier a aussi évoqué les « décisions difficiles que je prends en tant que Chancelier pour équilibrer les comptes publics afin que les marchés mondiaux puissent voir que la Grande-Bretagne est un pays qui paie » ses dettes.

Le ministre de Rishi Sunak cherche à afficher ouvertement son approbation de la politique monétaire de la BoE afin de rassurer les marchés financiers. L'équilibre budgétaire est un grand motif d'inquiétude de Londres depuis que l'éphémère gouvernement de Liz Truss, très critique de la politique de la Banque d'Angleterre, a brutalement démissionné en octobre après des attaques sur la dette britannique à la suite d'un bud-

get massif et non financé.

Les taux d'emprunt à long terme du Royaume-Uni restent malgré tout extrêmement hauts, proches du pic atteint lors de la crise provoquée par le gouvernement de Liz Truss. Les ménages, dont le budget est déjà obéré par l'inflation, souffrent des répercussions de la remontée des taux qui alourdit le coût des crédits, notamment immobiliers dont une partie sont variables en fonction de l'inflation.

Jusqu'ici l'économie britannique est parvenue à échapper à la récession qu'on lui promettait pour 2023, ce qui laisse un peu de marge de manœuvre à la BoE pour poursuivre son durcissement monétaire. Le Fonds monétaire international (FMI) a ainsi publié cette semaine une prévision de croissance en hausse de 0,4% sur l'année 2023, après avoir longtemps annoncé des chiffres de récession.

PORTÉE PAR L'OPTIMISME SUR LA DETTE AMÉRICAINE Wall Street termine dans le vert

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi, les discussions sur le relèvement du plafond de la dette américaine ayant progressé.

L'indice Dow Jones a gagné 1%, ou 328,69 points, à 33 093,34 points.

Le S&P-500, plus large, a pris 54,17 points, 1,30%, à 4.205,45 points.

Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 277,59 points (2,19%) à 12 975,69 points.

Le président américain Joe Biden et le "speaker" républicain de la Chambre des représentants semblent proches de conclure un accord sur le plafond de la dette américaine, a déclaré un responsable américain à Reuters.

Les investisseurs suivent de près les discussions sur le plafond de la dette, alors que Joe Biden et Kevin McCarthy semblent encore diverger sur diverses questions et avant un week-end prolongé, les marchés américains étant fermés lundi en raison d'un jour férié.

"Tout semble indiquer qu'un accord sera trouvé et que la reprise se poursuivra, mais si ce n'est pas le cas après ce week-end, alors nous observerons mardi des pertes assez importantes", a déclaré Scott Ladner, directeur des investissements chez Horizon Investments. Sur le front macroéconomique, les chiffres des revenus et des dépenses des consommateurs américains ont montré une hausse plus marquée qu'anticipé de la consommation mais surtout une accélération des indices d'inflation PCE, globale et "core", ce qui renforce aux yeux des investisseurs le scénario d'une hausse de taux de la Fed en juin.

"Nous avons toujours de l'inflation, nous avons toujours des taux d'intérêt plus élevés et cela continuera à être un obstacle pour le marché jusqu'à ce que la Réserve fédérale décide de ralentir", a déclaré David Sadkin, président de Bel Air Investment Advisors.

Aux valeurs, l'indice des semi-conducteurs de la Bourse de Philadelphie a progressé pour le deuxième jour de suite, porté par l'optimisme sur l'intelligence artificielle.

Ford a progressé après que le constructeur automobile a signé un accord permettant aux clients d'accéder à plus de 12 000 Superchargeurs Tesla en Amérique du Nord au début de 2024. Tesla a bondi de 6,7%.

Ulta Beauty a chuté après que l'entreprise a réduit ses prévisions de marge d'exploitation annuelle.

Paramount Global s'est redressé après que son actionnaire National Amusements a reçu un investissement de 125 millions de dollars.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses mondiales rebondissent après une semaine sous tension

Les Bourses mondiales progressent vendredi pour terminer une semaine agitée, les indicateurs du jour sur la santé de l'économie américaine ayant souligné sa résistance même si l'inflation est repartie en hausse.

Wall Street évoluait en hausse: vers 15H45 GMT, le Dow Jones montait de 0,86% et le S&P de 1,06%.

Après son bond de 1,71% jeudi, guidé par la progression de Nvidia, le Nasdaq enchaînait à +1,90%, atteignant vendredi son plus haut niveau de l'année.

Les indices européens ont aussi fini la semaine sur une bonne note. Paris a pris 1,24%, Londres 0,74%, Francfort 1,20% et Milan 1,16%. Toutes sont toutefois en net repli sur la semaine.

L'inflation aux Etats-Unis, qui ralentissait depuis plusieurs mois, est repartie à la hausse en avril, tant sur un an que sur un mois, selon l'indice PCE publié vendredi par le département du Commerce et qui est privilégié par la Réserve fédérale (Fed). «Les investisseurs ont peut-être surestimé le rythme de la désinflation», et le temps qu'il faudra pour ramener la hausse des prix autour de 2%, la cible des banques centrales, souligne Craig Erlam, analyste d'Oanda. Les revenus des ménages américains ont par ailleurs augmenté de 0,4%, contre 0,3% en mars. Quant aux dépenses, elles ont

fortement rebondi: +0,8% contre +0,1% le mois précédent. La confiance des consommateurs a terminé le mois de mai avec une baisse moins marquée que lors de la première estimation réalisée par l'Université du Michigan, selon les données publiées vendredi. Avec une économie qui fait preuve «d'une incroyable résilience» selon M. Erlam et une inflation encore coriace, la possibilité que la Banque centrale américaine continue de monter ses taux lors de sa prochaine réunion reste dans la tête des investisseurs. Ils accordent une probabilité de plus 35% à ce scénario qui leur semblait exclu au début du mois. Ces dernières semaines, plusieurs responsables de la Fed ont repoussé le scénario d'une fin du cycle de hausses des taux directeurs d'ici à la fin de l'année.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt souverains étaient stables après une remontée ces deux dernières semaines qui les a poussés près de leur pic de mi-mars. Aux États-Unis, malgré des jours et des nuits de discussions, les équipes du président démocrate Joe Biden et les négociateurs du camp républicain n'ont pas encore trouvé de compromis budgétaire pour relever le plafond de la dette américaine. Mais ces négociations sont «productives», a assuré jeudi la porte-parole de l'exécutif, Karine Jean-Pierre, y voyant une preuve qu'il existe «une voie à suivre» vers un accord.

Amende pour Volkswagen
Les constructeurs automobiles Volkswagen (+1,17%) et Audi (appartenant à Volkswagen) devraient payer une amende de 85 millions de dollars (79 millions

d'euros) au Texas pour violation de la réglementation environnementale de l'Etat à la suite du scandale des moteurs truqués, a déclaré jeudi soir le procureur général de l'Etat Ken Paxton, évoquant un accord conclu avec les deux entreprises sur ce dossier. Contacté par l'AFP, le groupe n'a pas souhaité réagir. Les prix du pétrole remontaient vers 15H35 GMT, après une semaine volatile. Le baril de Brent de Mer du Nord gagne 0,95% à 77,00 dollars et le baril de WTI américain 1,22% à 72,71 dollars. Au lendemain d'une forte baisse, le prix du gaz perdait encore 3,13%, à 24,65 euros le mégawattheure pour le contrat européen de référence, un plus bas depuis mai 2021. L'euro recule de 0,17% par rapport au billet vert à 1,0707 dollar pour un euro. Le bitcoin gagne 1,15% à 26.800 dollars.

SOUTENUE PAR LA TECH ET LE YEN FAIBLE

La Bourse de Tokyo démarre en hausse

La Bourse de Tokyo grimpeait vendredi en matinée, restant soutenue comme la veille par le secteur de la tech, dans le sillage des prévisions très confiantes de l'américain Nvidia, et par la faiblesse persistante du yen. L'indice vedette Nikkei prenait 0,74% à 31.030,08 points après 01H00 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,44% à 2.155,58 points.

Comme la veille, les valeurs japonaises de la tech, en particulier celles du secteur des semi-conducteurs, avaient le vent en poupe et tiraient le Nikkei vers le haut.

Ryuichi Isaka, le directeur général du géant japonais de la distribution Seven & i Holdings (-1,07% à 6.232 yens), a remporté jeudi un vote de confiance des actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du groupe, alors que l'actionnaire activiste californien ValueAct Capital proposait de remplacer la direction par ses propres candidats.

Malgré des résultats record pour Seven & i Holdings en 2022/23, ValueAct estime que le groupe serait beaucoup plus rentable s'il scindait son activité coeur, les supérettes de proximité Seven/Eleven, pour accélérer leur développement. Une vision jugée «court-

termiste» par le conglomérat, qui fait valoir les synergies entre ses différentes activités (supermarchés, services bancaires, stations-service Speedway aux États-Unis...).

Ce bras de fer était très scruté au Japon, où les actionnaires activistes se font en plus en plus remarquer depuis quelques années et obtiennent parfois gain de cause.

Du côté des devises et du pétrole

Le dollar reflueait par rapport au yen, un dollar s'échangeant pour 139,82 yens vers 01H00 GMT contre 140,06 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro reculait aussi par rapport à la devise nipponne, à 149,97 yens contre 150,21 yens la veille. La monnaie européenne était repassée jeudi au-dessus des 150 yens pour la première fois depuis début mai. Le cours euro/dollar était parfaitement stable, à un euro pour 1,0725 dollar.

Le marché du pétrole bougeait peu vendredi matin en Asie: vers 01H00 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,13% à 71,92 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord stagnait (-0,05% à 76,22 dollars).

EN ATTENDANT L'INFLATION AMÉRICAINE

La Bourse de Paris atone

La Bourse de Paris évolue autour de l'équilibre (-0,02%) vendredi, patientant, en évitant les prises de risque avant la publication d'un indicateur d'inflation aux États-Unis et de nouvelles négociations sur le plafond de la dette américaine. L'indice vedette CAC 40 stagne à 7228,09 points vers 09h55, après une ouverture en légère hausse.

Jeudi, il a glissé de 0,33%, tombant à son plus bas niveau de clôture depuis fin mars après avoir perdu, à ce stade, 3,56% depuis le début de la semaine. Aux États-Unis, malgré des jours et des nuits de discussions, les équipes du dirigeant démocrate Joe Biden et les négociateurs du camp républicain n'ont pas encore trouvé de compromis budgétaire pour relever le plafond de la dette américaine et éviter un défaut de paiement de la première économie mondiale, possiblement dès la semaine prochaine. «Les craintes sont toujours là et ont été même exacerbées par la décision de Fitch de mettre la

dette des États-Unis en surveillance négative, c'est-à-dire avec le risque d'abaisser la note de la dette souveraine américaine», commente Sebastian Paris Horvitz, directeur de la recherche de La Banque Postale AM.

La plupart des observateurs se montrent cependant confiants sur la conclusion d'un accord. John Plassard, spécialiste en investissement de Mirabaud, l'affirme: «Que l'on soit clair: les États-Unis ne feront pas faillite!» Le président américain Joe Biden s'est aussi montré optimiste jeudi, assurant qu'il n'y aurait «pas de défaut». Vendredi, l'attention des investisseurs se tournera vers la publication de l'indice PCE, indicateur d'inflation privilégié par la Banque centrale américaine. Le moral des ménages en France est resté globalement stable en mai, les Français se montrant toutefois un peu plus confiants sur leur situation financière future et l'évolution du niveau de vie dans le pays, a indiqué vendredi l'Insee.

La dette de Casino sur la table

À la reprise de sa cotation après trois jours de suspension, l'action du distributeur Casino tombait de 4,88% à 6,44 euros, conséquence de l'annonce de l'ouverture d'une procédure de conciliation afin de renégocier son important endettement. En début de séance, Casino avait perdu plus de 10%. L'action de sa maison mère Rallye perdait aussi 3,30% à 0,97 euro, après avoir dévissé jusqu'à 15% plus tôt. Depuis le début de l'année, le titre Casino a perdu plus d'un tiers de sa valeur et celui de Rallye environ 65%. Le géant français des hydrocarbures TotalEnergies (-0,31% à 54,88 euros) vit une assemblée générale électrique vendredi matin, des échauffourées entre manifestants pour le climat et la police ayant déjà eu lieu avant son ouverture. Les militants écologistes et le gouvernement mettent la pression sur le groupe pour qu'il se détourne plus rapidement des énergies fossiles.

EN EUROPE

Le patron de Google veut peser sur la régulation de l'IA

En visite à Bruxelles, comme il le fait une fois par an, Sundar Pichai est venu faire passer quelques messages sur l'intelligence artificielle (IA) auprès de la Commission européenne, alors que le sujet déchaîne les passions partout dans le monde.

Le patron de Google a vu tour à tour, mercredi, les commissaires Margrethe Vestager (Concurrence), Thierry Breton (Marché intérieur), Vera Jourova (Valeurs et transparence) et Margaritis Schinas (promotion du mode de vie européen).

A tous, il a tenu à témoigner son souci de « construire une IA de manière responsable » et de « s'assurer qu'en tant que société, nous faisons les choses correctement », comme il l'a écrit, la veille, dans une tribune publiée dans le « Financial Times », au ton extrêmement courtois.

Cela fait plus de dix ans que Google introduit de l'IA dans tous ses produits et le géant de la tech a récemment annoncé la transformation de son moteur de recherche pour y intégrer des réponses générées par une IA, en guise de riposte à Microsoft.

De leur côté, les institutions européennes ont un projet bien avancé de régulation de l'IA qui fait beaucoup de vagues, sur lequel Sundar Pichai entend manifestement peser. Un cadre légal pourrait être adopté

quelques journalistes, mardi. Un « pacte sur l'IA » « La question aujourd'hui, c'est de discuter de ce que nous attendons des entreprises, au minimum, avant que la législation n'entre en vigueur », a-telle expliqué.

« Le potentiel de croissance est très important. Il y a une forte incitation à mettre en place les garde-fous nécessaires, pour qu'il y ait une véritable concurrence sur la manière de déployer l'IA. » A l'issue de son rendez-vous avec le patron de Google, Thierry Breton a assuré à la presse que ce dernier était d'accord pour « travailler avec tous les développeurs d'IA pour développer un pacte sur l'IA, sur une base volontaire, avant la date limite légale » d'entrée en application de la future loi européenne. Le commissaire espère convaincre d'autres acteurs européens, ou pas, à se joindre au mouvement. Sundar Pichai s'est toujours dit convaincu de la nécessité de réguler l'IA dès le départ par rapport à d'autres technologies, compte tenu des enjeux que la technologie implique.

Mais s'il est venu à Bruxelles, c'est aussi pour faire part de certaines préoccupa-

tion en cinq ans cette semaine – et le géant voudrait sans doute ne pas subir le même sort lors de l'entrée en application des règles européennes sur l'IA... Les mesures spécifiques sur l'IA générative (comme ChatGPT), que l'UE envisage dans sa future législation, font aussi partie des points sur lesquels le dirigeant de Google appelle l'Europe à la nuance. Dialogue avec les Etats-Unis Au fond, plutôt qu'une réglementation pure et simple, Sundar Pichai voudrait aussi et surtout que l'UE se concentre sur la manière de valider les modèles, d'évaluer leur capacité ou encore de les tester en termes de sécurité. Enfin, la nécessité d'un dialogue fort entre le Vieux Continent et les Etats-Unis fait aussi partie des priorités du géant de la tech, pour une meilleure cohérence des futurs cadres légaux. La venue de Sundar Pichai à Bruxelles intervient justement quelques jours avant une importante réunion ministérielle du Conseil du commerce et de la technologie entre l'UE et les Etats-Unis, la quatrième du genre, prévue les 30 et 31 mai en Suède. L'IA compte parmi les sujets centraux de discussions, les deux continents étant prêts à renforcer leur coopération en la matière. Les dirigeants des pays du G7 avaient déjà appelé récemment à l'élaboration de normes techniques pour que l'IA reste « digne de confiance ».

SOURCE/ Les Echos

AVEC CE MONOCLE QUI INTÈGRE CHATGPT

Boostez vos conversations



Un étudiant américain a construit son propre système de réalité augmentée pour créer un assistant conversationnel. Baptisé rizzGPT, il intègre ChatGPT pour suivre vos conversations et vous suggérer des réponses.

Les intelligences artificielles génératives ont le potentiel pour assister les humains dans quasiment tous les domaines, y compris tenir une conversation avec un autre humain. Voici rizzGPT, un projet mené par Bryan Chiang, un étudiant de l'université de Stanford, qui transforme ChatGPT en un véritable assistant conversationnel. Son créateur l'a conçu notamment pour les rendez-vous galants, « rizz » en anglais étant une abréviation de charisme.

Côté matériel, rizzGPT utilise Monocle, un affichage de réalité augmentée pour un seul œil, accompagné d'un microphone, et produit par Brilliant Labs. L'appareil se clipse sur une paire de lunettes standard et se connecte via Bluetooth à un smartphone qui gère le côté logiciel.

Un assistant pour ceux qui souffrent d'anxiété sociale

Le smartphone reçoit le flux audio du

monocle et utilise le système de reconnaissance vocale Whisper d'OpenAI pour transcrire ce que vient de dire l'interlocuteur. Ceci est ensuite envoyé à GPT-4 d'OpenAI qui génère une réponse qui s'affiche sur l'écran. « rizzGPT utilise l'IA pour vous fournir du charisme à la demande, en écoutant votre conversation en cours et en vous disant exactement quoi dire ensuite », a déclaré Bryan Chiang. Il a publié le code source sur GitHub.

Le projet est un simple prototype, et de ce fait est un peu lent, avec un délai de réponse trop long pour avoir une conversation de manière naturelle. Toutefois, Bryan Chiang a créé rizzGPT pour explorer ce qui est possible avec les technologies actuelles. Il publie sur son compte Twitter différents projets utilisant le monocle, comme lifeOS, un agent personnel qui reconnaît vos amis et vous affiche des suggestions pour des sujets de conversation en se basant sur l'historique de vos messages échangés.

PLUS FINS QU'UN CHEVEU

Des robots peuvent se déplacer dans le corps

Des chercheurs américains ont créé des robots cinq fois plus fins qu'un cheveu humain, et qui bougent sous l'action du son. Ils sont capables de se déplacer dans le corps pour y déposer des médicaments de manière ciblée.

De nombreux chercheurs en médecine tentent de créer des robots tellement petits qu'ils peuvent se déplacer dans le corps humain, comme dans la série Il était une fois... la Vie, et y déposer des médicaments de manière ciblée. Dans un article publié dans la revue Small, des chercheurs de l'université du Colorado à Boulder sont parvenus à créer des micro-robots capables de transporter des médicaments et qui évoluent grâce au son.

Ces microrobots sont propulsés grâce à un champ acoustique.

Ces robots microscopiques ne mesurent que 20 micromètres de largeur, et peuvent se déplacer à la vitesse de 3 millimètres par seconde. Ils sont créés à partir de polymères biocompatibles avec un système d'impression 3D, et sont composés de trois pales et une bulle d'air coincée au centre. Sous l'effet d'un champ acoustique, comme des ultrasons, la bulle vibre et propulse le robot vers l'avant.

Vers des microrobots biodégradables

Les chercheurs ont introduit des essais de milliers de microrobots dans des souris. Ils ont placé de la dexaméthasone, un anti-inflammatoire stéroïdien, dans la bulle au centre des microrobots, qui a ensuite été transportée jusque dans la vessie. Les microrobots se sont collés aux parois de la vessie, puis ont libéré leur cargaison sur une période de deux jours.

Selon les chercheurs, cela permettrait d'administrer des médicaments de manière plus ciblée et sur une période plus longue, ce qui donnerait de meilleurs résultats chez les patients. « Si nous parvenons à faire fonctionner ces particules dans la vessie, a déclaré M. Lee, nous pourrions alors obtenir une libération plus soutenue du médicament, et peut-être que les patients n'auront pas à se rendre à la clinique aussi souvent. » La prochaine étape sera de rendre les microrobots biodégradables, afin qu'ils puissent se dissoudre dans le corps.

Netflix acte la fin du partage des mots de passe

Fini les identifiants partagés sur Netflix. Le géant américain du streaming a annoncé mardi que les utilisateurs américains, français et d'une centaine d'autres pays devront désormais s'acquitter d'un supplément s'ils veulent partager leurs codes d'accès avec des personnes en dehors de leur foyer. L'enjeu est de taille. « Plus de 100 millions de foyers partagent leur compte, ce qui affecte notre capacité à investir dans de grands films et séries télévisées », avait expliqué en février la plateforme de vidéo à la demande par abonnement (SVoD). Après une année 2022 difficile, Netflix a retrouvé le chemin de la croissance de son parc d'abonnés et en compte plus de 232 millions dans le monde. Dans un univers du streaming où la compétition est rude et l'inflation pèse sur le pouvoir d'achat, la mise en œuvre de cette nouvelle approche commerciale nécessite cependant beaucoup de doigté. Pour les ménages, la restriction du partage des codes comporte un surcoût variable selon les pays. Aux Etats-Unis, il faudra payer 7,99 dollars en plus par mois pour autoriser un invité extérieur à utiliser un compte. En France, ce sera environ 5,99 euros, comme en Espagne, mais la dîme sera plus faible en Italie ou au Portugal. « Votre compte Netflix est pour vous et pour les personnes qui vivent avec vous, c'est-à-dire votre foyer », peut-on lire dans un e-mail envoyé par la plateforme à tous les abonnés concernés.

MOTS CROISÉS

1													
2		■										■	
3			■									■	
4				■					■				
5					■				■				
6						■			■				
7							■						
8								■					
9					■				■				
10						■				■			
11							■					■	
12		■											■
13													

Grille 1

Horizontalement

1 Accordées par le jury.2 Voies d'éjection.3 Sont en nage.- Abstractions reconnues comme réalités.- Préposition.4 Poil.- Patauges.- Servent au maintien de l'ordre.5 Rangements.- Commandée par Salan.- Oiseau.6 Pied.- Femme de mauvaise vie.7 Inflammations en désordre.- Pour faire la bombe.8 Salpêtre.- Base.9 Appréciation.- Plein.- Brâmer.10 Sot.- Pas gênés.- Mais latin.11 En Bourgogne.- Exagère.- Note.12 Infanterie par dérision.13 Imiterons les étoiles.

Verticalement

1 Employé d'état.2 Mouvements circulaires.3 Et approuvé ?- Agrume.- Rapport constant.4 Colère.- Homme de main.- Alcool.5 Salle obscure.- Saison.- Palmier.6 Début d'une chanson.- Rit à moitié.7 Ne divulgueras pas.- Sous le seigneur.8 En désordre : nous fit fumer.- Poissons retournés.9 Adverbe.- Abréviation de trigo.- Siffle au Canada.10 Tirées d'un sein.- Zaza, une actrice d'origine hongroise.- Grande radio en désordre.11 Tuile.- Mammifères marins.- Direction.12 Certaines voix le sont.13 Voies non autorisées (2 mots).

Grille 2

Horizontalement

1 Annonce du croupier (4 mots).2 Créé en 1948.- Fabriqua.3 Coléoptère.- Se rendrai à.4 Le machin de de Gaulle.- Console parfois.- Attrapés.5 Siège à Genève, pour surveiller nos communications (sigle).- Idée à proscrire.- Direction.6 Bouts de laïus.- Partie du franc.7 Ne sont pas tendus.- Révolution.8 C'est à dire.- Phobies.- Spécialité de Spé.9 Premier Goncourt.- Grand marché.- À contempler.10 Type.- Fonder.11 Déchets.- Ire.12 Cette classe de mathématiques précédait les supérieures.

Verticalement

1 Copain de Filochard.2 Renard bleu.- En désordre : couronné de feuilles.3 Allât au hasard.- Lasse.4 Distrayait la cour.- À garder.- Fils de Noé.5 Issus.- Vieillard de la mer.- Direction.6 Article étranger.- Étirées.7 Poète amiénois.- Unité de pierres.8 Contracté.- Rangés.- Serpent.9 Grecque.- Ville de dépêche.- À nettoyer.10 Déchiffrer.- Mettre au pot.11 Paresseux.- Sans aile.12 Elles ne durent qu'une partie de l'année.

1													
2							■						
3							■		■				
4							■			■			
5							■				■		
6												■	
7							■					■	
8											■		
9											■		
10											■		
11											■		
12													

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

Grille muette

Horizontalement

1 Sous des cochons.- Admise.2 Chapeau en toile.- Conglutinant.3 Photographe américain, 1819-1892.- Empêcher de grandir.4 Ménage.- Vaccin antituberculeux.5 Revendeur de came.- Organisé.6 Masculin.- Célébrité de Milan.- Peintre italien, 1485-1532.7 Zone de combat.- Sel de l'acide urique.- Lac en cratère.8 Ameuter.- Laiterie.9 Du périnée.- Esseulé.10 Abréviation.- Violent.- Numéro atomique est 103.11 Qui surveille.- Amputée.12 Devant.- Achetable.- Établissement français.13 Auteur de rumeur.- Soldes réduites d'un militaire.14 Adhérent.- Désolé.15 Filet au sol.- Soldat mercenaire.- Il a la corde au cou.

Verticalement

1 Réjouir.- Flairer.2 Complément d'objet direct.- Mûr.- Jambonneau de mer.3 Président américain.- Ver des océans.- Hors taxes.4 Malice.- À partir de.5 À la source.- Mettre en cuve.6 Milligramme.- Branchement.- Multiplier.7 Négliger.- Dérivée de la purine.8 Course de saut.- Râteau.- Vin blanc.9 Knock-out.- Vibrato.10 Tout en douceur.- Nommer.11 Canalisation.- Chuquicamata.- Diagnostic énergétique.12 Longue durée.- Tous les deux mois.13 Partisan du carbonarisme.- Graveur belge, 1860-1949.14 Pour commencer.- Japper.- Est noté D en Angleterre.15 Classe.- Crier comme un daim.- Aventure.

VOITURES ÉLECTRIQUES ?

La charge rapide endommage-t-elle vraiment la batterie

D'après une étude d'un spécialiste du diagnostic des batteries de voitures électriques, celles-ci perdraient en efficacité en cas d'utilisation répétée de la charge rapide. Mais les chiffres qu'elle montre n'ont rien de catastrophiques pour autant.

Depuis quelques années, on entend régulièrement dire que la charge rapide en courant continu, une technique de recharge nécessaire pour les voitures électriques lors de longs trajets, risque de réduire la durée de vie des batteries. On manque encore malheureusement de données sur le sujet mais l'étude d'Aviloo Battery Diagnostics, un spécialiste autrichien qui commercialise un test permettant de mesurer l'état des batteries des voitures électriques, permet d'en apprendre un peu plus sur ce point. D'après son étude publiée à la fin du mois de mars, l'utilisation régulière de la recharge rapide aurait bien un impact négatif sur la durée de vie des batteries des voitures électriques. Réalisée pendant trois ans sur 160 modèles différents, l'étude indique que les autos dont les propriétaires utilisant exclusivement la recharge rapide présentent une



usure supérieure de 7,5% après 100 000 kilomètres de vie par rapport aux autos électriques rechargées en courant alternatif. Elle montre aussi que ces batteries vieillissent de 17% en plus après 200 000 kilomètres. Pas si catastrophique ? L'étude manque hélas de chiffres

et de précisions mais les quelques données qu'elle procure n'ont pas de quoi effrayer outre-mesure : si les batteries d'une voiture électrique ne s'endommagent que de 7,5% en plus après 100 000 kilomètres et de 17% après 200 000 kilomètres, les pertes en efficacité à cause de la charge ra-

pide ne seraient pas si importantes. Les batteries d'une voiture électrique s'usent de toute façon de manière naturelle au fil des cycles de charge mais les rares données sur la fiabilité à long terme de ces batteries sont plutôt de nature à rassurer elles aussi.

TÉLÉPHONER EN FAISANT LE PLEIN

C'est interdit !

Nous voyons tous ce petit panneau, généralement rouge, lorsque nous faisons le plein d'essence qui nous interdit d'utiliser notre portable. Une mesure de sécurité qui, contrairement aux apparences a une véritable utilité, et dont le non-respect pourrait avoir des conséquences catastrophiques. L'interdiction de fumer près des pompes à essence, si elle nous paraît évidente, s'accompagne également de celle d'utiliser ou d'allumer son téléphone portable. Si cela peut paraître surprenant, cette interdiction est néanmoins inscrite dans la loi et l'arrêt du 15 avril 2010 prévoit qu'elle soit affichée « soit en caractères lisibles soit au moyen de pictogrammes et ce au niveau de chaque appareil de distribution ». Ce que ce panneau ne vous dit pas c'est que cette loi s'applique à l'ensemble des appareils électriques, quels qu'ils soient. Ainsi, un geste anodin que nous faisons tous, comme une simple clé de voiture commandant l'ouverture des portières à distance pourrait à ce titre également constituer un risque. Dans la pratique, nous ne devrions jamais utiliser le moindre appareil fonctionnant avec des piles ou une batterie près d'une pompe à essence. Le texte de loi précise par ailleurs : « Les propriétaires des stations de service ou leurs employés ne pourront pas fournir de carburant aux clients à moins que le moteur et les feux du véhicule ne soient éteints. Les systèmes électriques comme les radios et les appareils émettant des rayonnements électromagnétiques tels que les téléphones portables doivent également

être éteints ». Ce panneau précise sans le dire que tous les systèmes électriques, les appareils émettant des rayonnements électromagnétiques dont les téléphones portables doivent être éteints. Ce panneau précise sans le dire que tous les systèmes électriques, les appareils émettant des rayonnements électromagnétiques dont les téléphones portables doivent être éteints.

Pourquoi cette interdiction ?

Lorsque vous faites le plein, des vapeurs d'essence s'échappent du trou de remplissage et ces vapeurs, même si nous ne nous en rendons pas compte, sont hautement inflammables. Or, la raison majeure pour laquelle nous ne pouvons pas utiliser d'appareils électroniques près d'une pompe à essence est en fait liée à la charge

d'électricité statique qu'ils possèdent. En effet, en théorie, cette dernière pourrait provoquer des étincelles de votre portable vers le carburant, déclenchant alors un incendie accidentel, voire une explosion. En fait, il s'agit surtout d'une mesure de prévention au cas où une défaillance de la batterie, comme cela se produit régulièrement sur des véhicules électriques, ne risque de déclencher une inflammation ou une explosion du téléphone. Et ce même si, dans la réalité, aucun accident de ce type ne s'est jamais produit et n'a que peu de probabilité de se produire. Ce principe de précaution ne repose d'une part que sur les décisions de sécurité appliquées par les groupes pétroliers et d'autre part, sur le principe que les constructeurs de téléphones portables ne certifient pas leurs appareils pour une utilisation

en zone explosible (ATEX). D'ailleurs, l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) expert en risques technologiques, alerte sur la confusion entre absence de risque et risque réel ayant une probabilité très faible : « Si on considère qu'il y a toujours une zone ATEX lorsque l'on fait le plein de carburant, que la zone explosible est variable de quelques centimètres à plusieurs dizaines de centimètres par temps très chaud, le risque résulte d'un dysfonctionnement du téléphone lorsque l'on fait le plein, en sachant que tous les utilisateurs ont un portable. Ce risque est très faible car les téléphones ne produisent quasiment pas d'étincelles mais rien ne permet de dire qu'ils sont conçus pour éviter ces étincelles ».

OPEL DÉVOILERA L'ASTRA SPORTS TOURER ELECTRIC

Et une surprise au salon de Munich 2023

Cousine de la Peugeot E-308, l'Opel Astra Electric en version break s'exposera au salon de Munich 2023. Elle y côtoiera la nouvelle Corsa restylée et « une surprise ».

La nouvelle Opel Astra Sports Tourer Electric.

Critiquée pour son prix de lancement particulièrement élevé, la Peugeot E-308 électrique aura bientôt une cousine. Opel dévoile en effet les premières images de l'Astra Sports Tourer Electric, version à zéro émission de la compacte allemande utilisant la

même base technique que la Française. Sa version berline cinq portes a déjà été présentée au salon de Bruxelles en janvier dernier et ce sera au tour de la carrosserie break au salon de Munich 2023. Sous le capot, on retrouvera la même mécanique que celle de la Peugeot E-308. Les caractéristiques techniques de l'Astra Sports Tourer Electric ne sont pas encore connues mais on retrouvera très probablement le moteur de 156 chevaux associé aux batteries de 54 kWh en capacité brute qui équipe déjà l'Astra Electric berline et la Peugeot E-308.

Deux autres premières mondiales

Cette Astra électrique break ne sera pas la seule nouveauté exposée sur le stand d'Opel en Allemagne. On y verra aussi la Corsa restylée, elle qui dispose désormais d'un moteur de 156 chevaux et de batteries un peu plus grosses dans sa version électrique de pointe. Mais également une troisième première mondiale, une « surprise » d'après les termes du communiqué officiel d'Opel. Rappelons que l'IAA Mobility 2023 de Munich ouvrira ses portes du 5 au 10 septembre prochain.

MERCEDES-BENZ VANS

Une nouvelle plateforme dès 2026

À partir de 2026, tous les véhicules utilitaires électriques Mercedes-Benz seront basés sur une unique plateforme, la VAN.EA, une architecture électrique « modulaire et évolutive ».

Dans trois ans, tous les nouveaux véhicules utilitaires électriques de Mercedes-Benz seront réalisés sur une seule et même plateforme. Baptisée VAN.EA, pour « Van Electric Architecture », elle se veut « innovante, modulaire et évolutive » pour reprendre les termes du constructeur. Tous les véhicules, cela signifie que tous les futurs modèles électriques seront réalisés sur cette base, qu'il s'agisse de purs utilitaires, de vans de loisirs ou des véhicules haut de gamme destinés au transport de passagers. La VAN.EA constitue « la base de l'ambition de Mercedes-Benz Vans d'être le leader de la propulsion électrique », affirme la marque, et « sera une étape importante sur la voie de la réalisation des objectifs "Ambition 2039" de la division Vans, c'est-à-dire un parc de véhicules neufs neutres en carbone ».

Trois modules

Cette plateforme est entièrement nouvelle, les ingénieurs étant partis d'une feuille blanche. Elle n'est destinée qu'aux seuls véhicules utilitaires à batterie, de moyenne ou de grande taille, actuels Vito et Sprinter. Dans le détail, cette nouvelle plateforme se compose de trois modules. Le module avant comprend le moteur, la chaîne de traction et l'essieu. Il sera commun à toutes les variantes déclinées sur cette plateforme. Le bloc central permet lui d'adapter la longueur du véhicule. C'est ici aussi que se trouvent les batteries. Quant au module arrière, il sera proposé en deux versions : avec moteur électrique pour les versions à transmission intégrale et sans moteur électrique pour les versions à traction avant. En 2026, le premier modèle VAN.EA devrait être le nouveau Sprinter électrique.

Pétrole : le Brent remonte à plus de 76 dollars

Les prix du pétrole remontaient vendredi après une semaine volatile, des propos de dirigeants américains sur un accord à venir au sujet du plafond de la dette américaine rassurant les investisseurs sur un possible défaut des Etats-Unis. Vers 10H00 GMT (12H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 0,64% à 76,75 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison le même mois, gagnait 0,82% à 72,42 dollars. Des tendances macroéconomiques comme les négociations sur le plafond de la dette américaine et la possibilité de hausses de taux de la Réserve fédérale restent au cœur du marché du pétrole", commente Stephen Brennock, analyste chez PVM.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 28 Mai 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA DROGUE

Forte mobilisation de plusieurs secteurs ministériels et institutions

La Campagne nationale de lutte contre la drogue enregistre une forte mobilisation de plusieurs secteurs ministériels et institutions engagés dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale efficace de lutte contre ce fléau, qui s'apparente à une guerre déclarée contre l'Algérie et son peuple.

La Campagne nationale contre la drogue s'inscrit dans le cadre des efforts colossaux consentis au quotidien par les différents corps de sécurité et les sections et unités de l'Armée nationale populaire (ANP) pour déjouer les tentatives d'inonder l'Algérie de ces poisons. Une démarche qui mobilise aussi les différents secteurs ministériels et institutions aux côtés de la société civile contre ce phénomène.

Cette campagne nationale de sensibilisation a été précédée, il y a quelques semaines, par l'adoption, par les deux Chambres du Parlement, de la loi sur "la prévention et la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes".

Ce texte de loi traduit la forte volonté de s'attaquer aux dangereux phénomènes criminels qui menacent la société algérienne, comme la drogue. Il introduit de nouvelles dispositions privilégiant les mesures thérapeutiques pour les toxicomanes, notamment mineurs, au lieu des poursuites pénales, selon des conditions précises.

Vu l'ampleur qu'ont pris l'usage et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, les mosquées de la République se sont mobilisées pour appuyer la politique étatique de lutte contre ces fléaux. Les imams ont, dans ce cadre, axé leurs prêches du vendredi sur "le rôle de la famille dans la protection des enfants contre le piège de la toxicomanie".

La Commission de la Fatwa au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a haussé le ton : "le trafic, la promotion et la vente de drogues et de psychotropes sont interdites par la religion", soulignant que la propagation de ces poisons n'est rien d'autre qu'une campagne systématique et impitoyable ourdie contre l'Algérie".

Dans ce contexte, le directeur de l'Orientation religieuse au ministère des Affaires religieuses, Mohand Azzoug, a rappelé, dans une déclaration à l'APS, qu'un programme a été tracé pour le renforcement et l'activation du contenu du message social véhiculé par les mosquées à travers les prêches des trois derniers vendredis, au cours desquels les Imams se sont focalisés sur la sensibilisation des jeunes aux dangers de l'addiction aux drogues.

Il a également fait état d'une série de "Dourous" hebdomadaires dispensés avec la participation de la société civile et de plusieurs universitaires, médecins et Imams qui ont participé aux campagnes de sensibilisation sur le terrain en coordination avec les autorités locales et différents corps constitués afin de prodiguer des conseils et des orientations.

DÉCOLONISATION

L'ONU veut "une action accélérée", le Sahara occidental à l'ordre du jour du C24

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré, mercredi, que l'objectif de l'organisation était de stimuler "une action accélérée" contre le colonialisme. "Notre objectif commun est d'accorder une plus grande priorité au programme de décolonisation et de stimuler une action accélérée", a déclaré Guterres dans un message vidéo, à l'ouverture du séminaire annuel du

Comité spécial chargé d'étudier la situation relative à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés (C24), à Bali, en Indonésie. Le processus de décolonisation doit être guidé par les aspirations et les besoins des 17 territoires non-autonomes au monde, au cas par cas, a-t-il insisté, exprimant sa gratitude au C24 pour son "engagement indéfectible en

faveur de l'élimination complète du colonialisme".

"Je compte sur vous pour générer de nouvelles idées et ouvrir de nouvelles voies pour une coopération renforcée entre ces territoires, les puissances administrantes et les autres parties prenantes, conformément aux résolutions pertinentes", a ajouté le chef de l'ONU.

"HUAWEI ICT COMPÉTITION"

L'Algérie remporte le 1er prix mondial en "CLOUD" et "NETWORK"

Des étudiants algériens ont remporté, samedi à Shenzhen (Chine), le premier prix mondial en "CLOUD" et "NETWORK" et second prix en "COMPUTING" du concours mondial de "Huawei ICT Compétition", a annoncé ce fournisseur mondial d'équipements et d'infrastructures TIC.

"Les équipes algériennes ont remporté le premier prix mondial en CLOUD et NETWORK et second prix en COMPUTING lors de la compétition internationale Huawei ICT compétition", a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon Huawei, "les 15 étudiants algériens qui ont concouru pendant trois jours lors de la compétition finale qui s'est déroulée du 23 au 26 mai en Chine, ont été primés ce samedi à Shenzhen lors de la cérémonie de remise des prix en présence de haut responsables de Huawei et d'une délégation représentant le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

Les 15 étudiants algériens qui se sont qualifiés



pour le tournoi final de la 7ème édition du "Huawei ICT Compétition" ont pris les premières places en Afrique après avoir remporté le top 5 sur 28 pays et 50 équipes. Pour rappel, le concours de cette année a enregistré 120.000 participants issus de 74 pays à tra-

vers 2.000 universités.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, a félicité à l'occasion les étudiants algériens, exprimant sa "fierté" de la performance réalisée à ce concours mondial.

FINANCEMENT

La BERD va élargir son champ d'action à l'Afrique subsaharienne

L'institution financière devrait élargir son champ d'action dans un maximum de six pays d'Afrique subsaharienne dans une première étape. Elle estime que son modèle d'affaires conviendrait le mieux au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Nigeria et au Sénégal. Le Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a approuvé, le 18 mai, un élargissement « limité » et « progressif » du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

La BERD a précisé, dans un communiqué, que des amendements de ses statuts autorisant l'extension des zones d'intervention de l'institution en Afrique subsaharienne et en Irak ont été adoptés lors de son Assemblée annuelle 2023, tenue à Samarcande

(Ouzbékistan).

« C'est un moment très important pour la Banque », a déclaré la présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso.

« Notre modèle d'affaires distinct apporte une réelle valeur ajoutée qui peut compléter le travail des partenaires de développement existants et accélérer la transition en Afrique subsaharienne et en Irak. Cette décision réaffirme également l'engagement de nos actionnaires en faveur du programme de développement mondial », a-t-elle ajouté.

L'institution financière précise cependant qu'elle n'envisage pas d'investir au sud du Sahara et en Irak avant 2025, indiquant qu'elle devrait élargir son champ d'action dans un maximum de six pays d'Afrique subsaharienne dans une première étape

s'étalant de 2025 à 2030.

Une analyse réalisée par la BERD a montré que le mandat et le modèle d'affaire de l'institution « conviendraient le mieux au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Nigeria et au Sénégal, si ces pays souhaitaient se porter candidats ».

L'Irak rejoindra, quant à lui, la zone d'intervention du Sud et de l'Est de la Méditerranée (SEMED) de la banque (Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, Cisjordanie et Gaza).

Créée en 1990 pour accompagner la transition vers une économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale, la BERD a depuis étendu ses zones d'intervention à l'Asie centrale et à la partie méridionale et orientale de la Méditerranée.

RI

Béjaïa Séisme de magnitude de 3 degrés

La wilaya de Béjaïa a été frappée ce samedi, à 10h58, par une secousse de magnitude 3,0 localisée à 15Km nord ouest d'El kseur (Béjaïa), a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Neuf décès et 260 blessés ces dernières 48 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile. Durant la même période, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Souk-Ahras sont intervenus dans la commune de Sedrata pour l'évacuation des corps de 2 personnes décédées asphyxiées et pour porter secours à une autre personne incommodée par l'inhalation du gaz toxique d'un puits suite à des travaux de nettoyage.

Les unités de la Protection civile sont intervenues également pour prodiguer des soins d'urgence à 9 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des différents dispositifs de chauff-

fage à travers les wilayas de Constantine et Bordj Bou Arreridj. Par ailleurs, 210 personnes cernées par les eaux pluviales ont été sauvées du danger par les services de la Protection civile qui ont été mobilisés suite aux dernières intempéries à travers les wilayas d'Alger, Tébessa, Tipaza, Laghouat, Oum El-Bouaghi, Blida, Khenchela et Souk-Ahras.

Les unités de la Protection civile sont intervenues également à travers ces wilayas pour le pompage des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur des habitations et au niveau de plusieurs quartiers et édifices publics et privés, ainsi que pour l'évacuation des eaux au niveau des axes routiers. A Blida, 3 élèves ont été légèrement blessés suite à l'effondrement d'un mur dans une école à la commune de Mouzaia, ajoute le même bilan.